



**HAL**  
open science

## Projet de fouille programmée sur le site des Emplaniers (Saint-Mitre-les-Remparts), Bouches-du-Rhône

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Projet de fouille programmée sur le site des Emplaniers (Saint-Mitre-les-Remparts), Bouches-du-Rhône. DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur. 1989, 73 p. hal-04696384

**HAL Id: hal-04696384**

**<https://hal.science/hal-04696384v1>**

Submitted on 13 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Direction des Antiquités  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Université de Provence**

**Projet de fouille programmée sur le site  
des Emplaniers (Saint-Mitre-les-Remparts)  
Bouches-du-Rhône**

**Frédéric TREMENT**

**Aix-en-Provence  
1989**

Date d'envoi 15 décembre 1989

## RAPPORT DE découverte fortuite

<u>LIEU</u>	Département	Bouches-du-Rhône
	Commune	Saint-Mitre-les-Remparts
	Lieudit	Les Emplaniers
	Cadastre	1952 Section A-9 n°581
	N° d'inventaire archéologique	
<u>DATES</u>	Autorisation (n°, date)	
	Intervention (début et fin)	1989
	Années antérieures d'intervention	1988
<u>INTERVENTION</u>	Responsable	Frédéric TREMENT
	Motif d'intervention	Pose d'une canalisation
	Surface fouillée	
	Estimation de l'étendue du gisement	
<u>SITE</u>	Nature du gisement	Habitat gallo-romain
	Nature des découvertes effectuées	Mobilier céramique
	Périodes chronologiques	Ier s. av. n. è. / VIe s. de n. è.
<u>OBSERVATIONS</u>		
<u>CONTENU DU DOSSIER</u>	Rapport scientifique	1
	Plans	3
	Coupes	
	Illustrations	6
	Photographies légendées	7

**Direction des Antiquités  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Université de Provence**

**Projet de fouille programmée sur le site  
des Emplaniers (Saint-Nitre-les-Remparts)  
Bouches-du-Rhône**

**Frédéric TREMENT**

**Aix-en-Provence  
1989**

## Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>I - Contexte géographique.....</b>	<b>5</b>
<b>A - Le paysage saint-mitréen</b>	<b>5</b>
<b>B - Les conditions géologiques</b>	<b>6</b>
1 - Le Bégudien	6
2 - Le Miocène	6
3 - Les formations quaternaires	7
<b>C - L'étang de Citis</b>	<b>7</b>
1 - Caractéristiques physiques générales	7
2 - L'évolution du niveau de l'étang de Citis	8
3 - Les tentatives de drainage modernes	8
<b>II - Les données du ramassage de surface.....</b>	<b>10</b>
<b>III- Chronostratigraphie.....</b>	<b>11</b>
<b>A - Stratigraphie</b>	<b>11</b>
<b>B - Mobilier et chronologie</b>	<b>11</b>
<b>IV- Inventaire du mobilier archéologique.....</b>	<b>13</b>
<b>A - Mobilier recueilli en prospection</b>	<b>13</b>
1 - Céramique	13
2 - Amphore	14

## Introduction

Le site des **Emplaniers** est situé à un kilomètre à l'ouest de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, en bordure de la route de Saint-Blaise, au nord-est de la colline des Tours Gros (x = 815,60 ; y = 132,40 ; z = 35m)

Il a fait l'objet d'un ramassage de surface en janvier 1989, qui a révélé une occupation continue depuis la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.C. jusqu'aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de notre ère, livrant de l'amphore italique, de la céramique sigillée de la Gaule du Sud, des sigillées claires B et D, de la sigillée tardive estampée et de la céramique commune grise tardive.

En fait, ce site repéré en prospection dès 1988 a été recoupé par une tranchée destinée au passage d'une conduite souterraine réalisée cette même année par le Service des Eaux de la ville de Martigues, sans que la Direction des Antiquités ait été mise au fait de ce projet et des destructions qu'il a entraînées. Nous avons eu la chance, toutefois, de pouvoir récupérer le mobilier recueilli à cette occasion dans la tranchée par le propriétaire du terrain, M. Pérez, amateur d'archéologie. Le matériel est en cours d'étude, mais on peut déjà affirmer qu'il corrobore parfaitement la chronologie déduite du ramassage de surface. Il consiste essentiellement en amphore italique, gauloise et africaine, en céramique campanienne et arétine, paroi fine, sigillée de la Gaule du Sud, sigillées claires A, B, C et D, sigillée luisante, sigillée tardive estampée et céramique commune grise tardive.

L'exploration intégrale ou partielle du site à l'occasion d'une fouille programmée devrait permettre de localiser l'habitat dont la présence d'éléments bâtis laisse supposer l'existence proche. L'intérêt du site des **Emplaniers** réside essentiellement dans le fait qu'il nous semble parfaitement représentatif du petit habitat dispersé qui apparaît dans la région des étangs de Saint-Blaise à l'époque augustéenne, se développe dans le courant du Haut Empire et continue à fonctionner, selon des modalités qui nous échappent encore, jusqu'à une époque tardive, aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles (1).

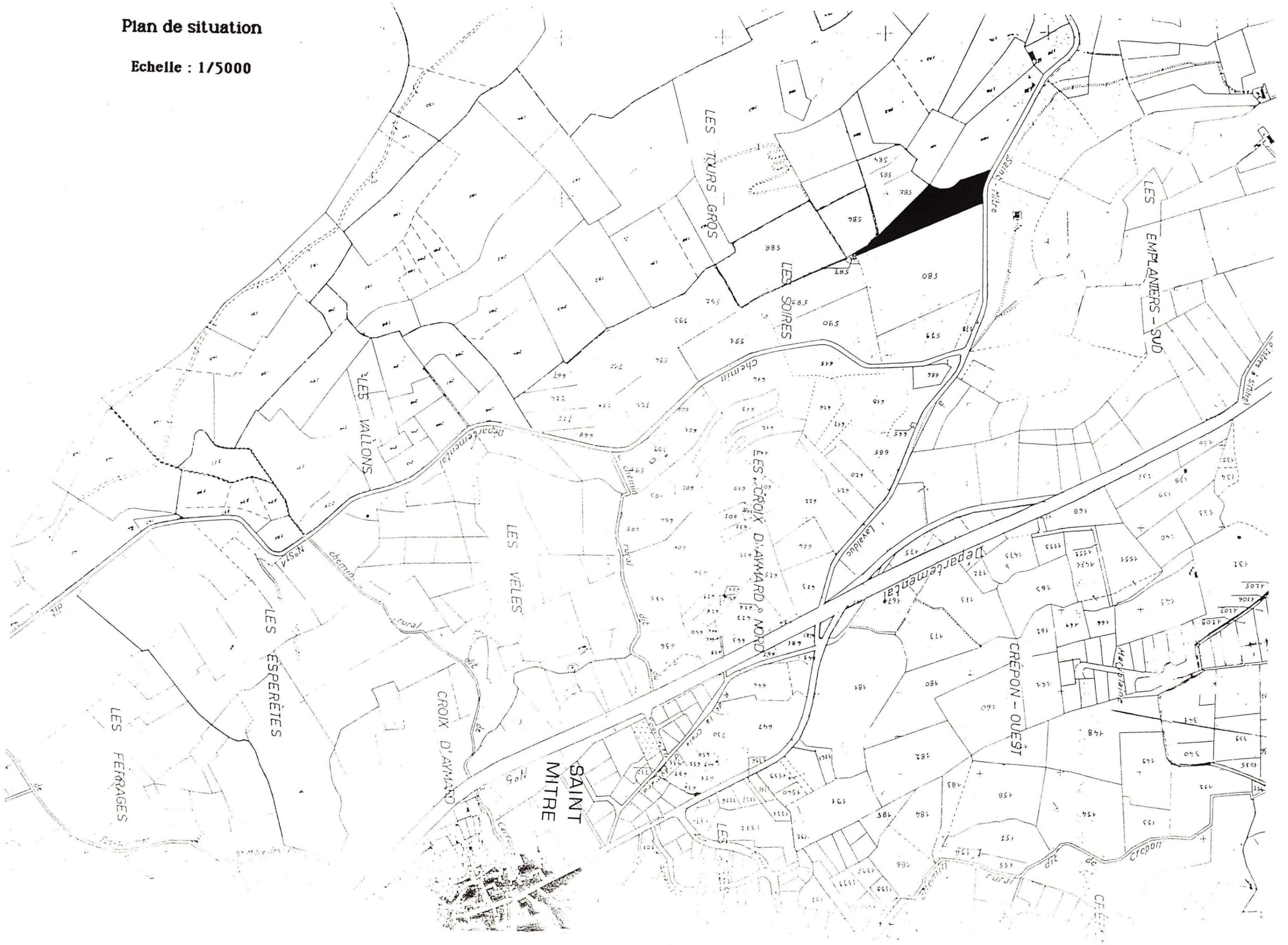
# Carte de localisation

Echelle : 1/50.000



Plan de situation

Echelle : 1/5000



## I - Contexte géographique

### A - Le paysage saint-mitréen

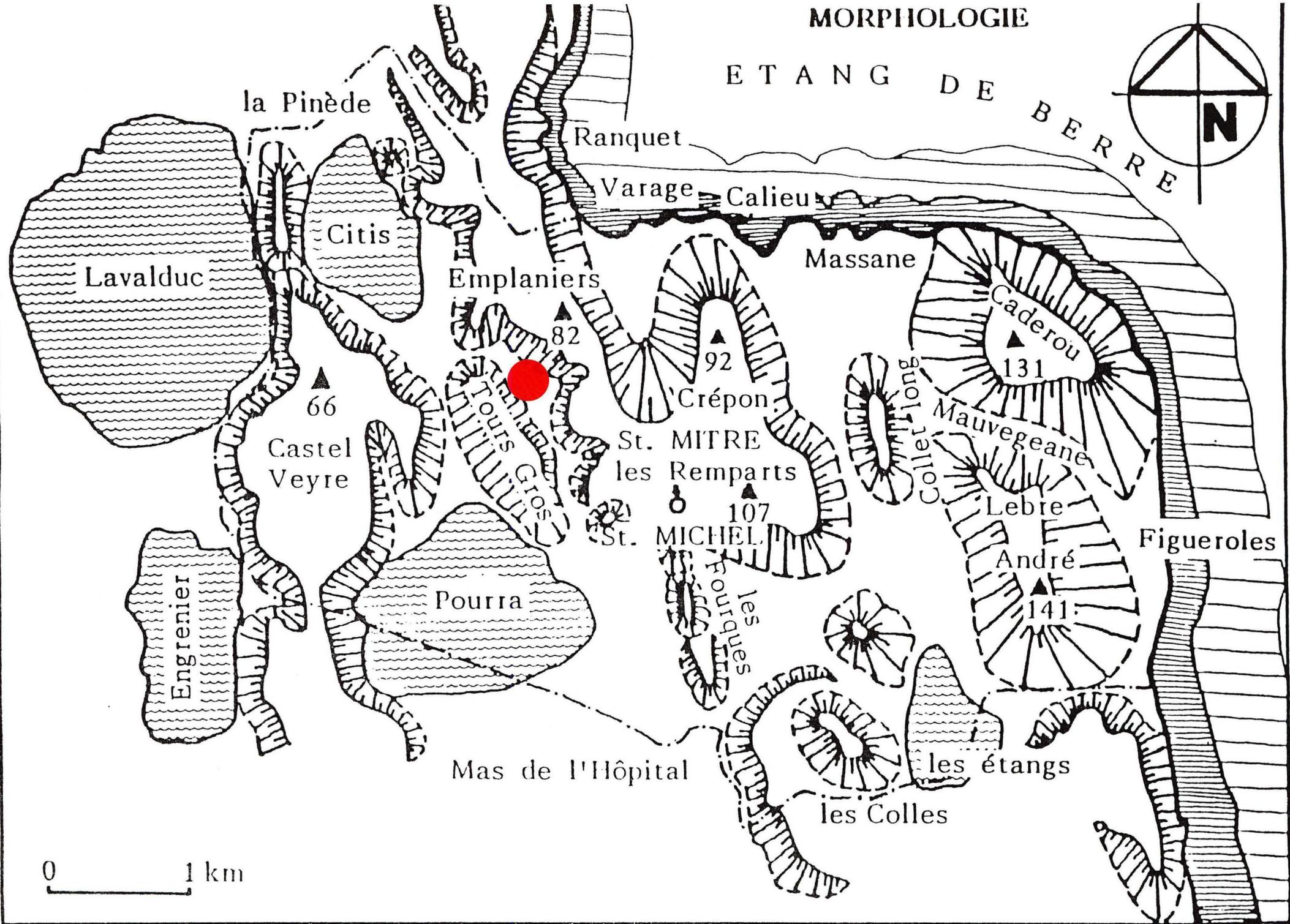
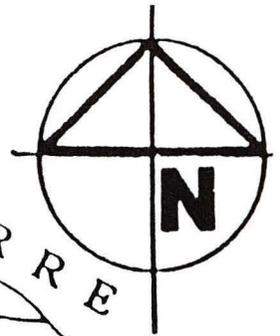
Le relief de la région de Saint-Mitre est vallonné et relativement contrasté. On y observe des buttes circulaires (Collet Redon, Emplaniers) ou allongées (Lèbre, Tours Gros, Collet Long), aux versants abrupts couronnés par de petites falaises molassiques, témoins d'un ancien plateau structural érodé. On trouve d'abord à l'est le plateau du Lèbre, long de 3 km et large d'un, qui domine l'étang de Berre et la zone des étangs de ses 142 m. Sur sa bordure occidentale, le vallon de Massane, long de 3 km, est le débouché naturel de la dépression de Magrignane dans l'étang de Berre. Vient ensuite le plateau de Saint-Mitre, qui atteint 107m et se prolonge au sud par les buttes des Fourques (100 m), du Collet Redon (111 m) et des Colles (111 m). Cet ensemble domine à l'ouest la dépression du Pourra, qui se prolonge au nord vers les étangs de Citis et de Rassuen, sur une longueur totale de 8 km.

Le site des **Emplaniers** se trouve à l'extrémité septentrionale d'une dépression allongée orientée selon un axe N-NO/S-SE située au nord-est de l'étang du Pourra. Il est adossé au flanc sud de la butte des Emplaniers (82 m) et domine une longue bande de terre fertile aujourd'hui encore intensément cultivée. Il est en contact direct avec l'étang de Citis par la route de Saint-Blaise à l'ouest et séparé de l'étang du Pourra au sud-ouest par le plateau des Tours Gros qui culmine à 75 m.

La dépression du Pourra est bordée à l'ouest par le plateau de Castillon qui la sépare de l'étang d'Engrenier. Celui-ci forme avec l'étang de Lavalduc un très vaste plan d'eau de plus de 300 ha, situé en dessous du niveau de la mer.

# MORPHOLOGIE

ETANG DE BERRE



la Pinède

Ranquet

Varage Calieu

Lavalduc

Citis

Emplaniers

Massane

Caderou

Castel Veyre

Tour Gros

St. MITRE les Remparts

Coller long

Mauvegeane

Lebre

Figueroles

Engrenier

Pourra

St. MICHEL les Fourques

André

Mas de l'Hôpital

les étangs

les Colles

0 1 km

## **B - Les conditions géologiques**

Le paysage actuel de la région des étangs de Saint-Blaise s'est construit à partir d'ensembles structuraux formés au Secondaire et au Tertiaire, et dont la modification superficielle s'est poursuivie jusqu'à nos jours.

### **1 - Le Bégudien**

Le Bégudien - étage de la fin du Secondaire - se développe très largement dans le secteur des étangs de Saint-Blaise, où il est en grande partie recouvert par les dépôts du Miocène.

Les terrains, d'une puissance de 400 m, sont constitués de marnes et d'argilites grises, rouges ou bariolées, qui alternent avec des bancs et des lentilles de grès. Ces derniers donnent une certaine cohésion aux marnes bégudiennes.

### **2 - Le Miocène**

#### **a) Le Burdigalien**

Le Miocène repose en discordance sur le Bégudien. Le Burdigalien constitue le sommet des buttes de Saint-Mitre (le Lèbre, les Colles, les Tours Gros, les Emplaniers). Il est composé d'un conglomérat calcaire biodétritique et d'argiles. On trouve à la base 2 m d'une biocalcirudite graveleuse passant localement à des niveaux plus conglomératiques composés de galets de grès. Ce niveau est surmonté de plusieurs mètres de calcarénite qui constituent les falaises blanches qui dominent les étangs. A la base de cette formation repose un conglomérat à galets de quartzites sur lequel sont assis 4 à 5 m de calcaire biodétritique. Sa partie supérieure consiste en un banc de 4 m à *Ostrea*. L'alternance de couches tendres et de couches dures mais friables provoque dans la région de Saint-Mitre un phénomène généralisé d'éboulements et de colluvionnement.

## **b) L'Helvétien**

L'Helvétien repose directement sur les calcaires burdigaliens. Il est présent sous la forme de dépôts résiduels au sommet du plateau allongé des Tours Gros et de la butte des Emplaniers. Il est composé d'une série de niveaux d'argiles calcaires sableuses à débris coquilliers de quelques mètres d'épaisseur.

## **3 - Les formations quaternaires**

Les complexes colluviaux sont largement développés à proximité des affleurements bégudiens constitués d'argilites et de grès, particulièrement autour des étangs mais également dans toutes les formes de dépressions. C'est le cas dans le secteur des **Emplaniers** où le site archéologique est recouvert de 2 m de colluvions argileuses dont la composition est étroitement liée à la nature lithologique des formations environnantes : argilites et grès bégudiens, argiles calcaires burdigaliennes et argiles sableuses helvétiques.

## **C - L'étang de Citis**

L'étang de Citis tel qu'il apparaît aujourd'hui sous l'aspect d'un vaste plan d'eau est probablement très différent de ce qu'il était dans l'Antiquité du fait, en particulier, d'une domestication intense du milieu à l'époque moderne.

### **1 - Caractéristiques physiques générales**

L'étang de Citis s'inscrit dans une dépression allongée selon un axe N-NO/S-SE de 1,6 x 0,7 km. Sa superficie atteint 100 ha, comme celle d'Engrenier. Son plancher est situé vers -12 m. En 1984, son plan d'eau se trouvait à la cote -8,46 m, soit 3,80 m plus haut que celui de Lavalduc, pour une profondeur d'environ 3,80 m. L'originalité de cet

étang réside de nos jours, comme celle de l'Olivier, dans son très faible taux de salinité (8 à 12 g de sel par litre). Mais il n'en a pas toujours été ainsi, car l'action de l'homme a bouleversé au plus haut point les caractéristiques de cet étang. Ce n'est pas un hasard en effet si, aujourd'hui, la Compagnie des Salins du Midi est contrainte d'assurer le pompage du trop-plein de l'étang de Citis, pour éviter qu'il ne déborde et n'inonde la route, les terrains cultivés environnants et la grande exploitation agricole du Ranquet.

## **2 - L'évolution du niveau de l'étang de Citis**

L'homme a agi à la fois sur le niveau - et donc sur la superficie - et sur la salinité de l'étang de Citis. Les auteurs de la Statistique nous apprennent qu'en 1821, sa superficie n'excédait pas 10 ha, soit dix fois moins que de nos jours. Ses bordures étaient couvertes de salines, dont le réseau est encore visible aujourd'hui sur vues verticales. L'eau salée était acheminée depuis Lavalduc par un canal percé dans l'isthme séparant les deux étangs, grâce à un système de pompe à feu dont les restes sont encore visibles. En 1835, une galerie est aménagée dans le massif calcaire qui isole Citis de l'étang de Berre. Long d'un km, ce tunnel souterrain permettait à la fois l'évacuation des eaux-mères et le passage des wagonnets de sel jusqu'à l'embarcadère du Ranquet. L'activité salinière de l'étang de Citis perdura jusqu'en 1925, soit quinze ans après l'abandon de tous les autres salins de la région.

## **3 - Les tentatives de drainage modernes**

La salinité des eaux de Citis est, on l'a vu, complètement artificielle. L'étang était originellement doux et fonctionnait comme réceptacle pour les écoulements du terroir saint-mitréen. Comme l'étang de l'Olivier avant son invasion par les eaux du canal de Craponne, il ne devait consister avant son exploitation industrielle qu'en un modeste marécage. C'est ce qui explique que la famille de Cadenet, qui avait fait l'acquisition du fief d'Espiliers en 1504, ait tenté à plusieurs reprises de l'assécher à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Une ultime tentative d'assèchement par pompe à feu échoua en 1812. Les Cadenet-Charleval firent contre mauvaise fortune bon

coeur en investissant dans l'industrie salinière. Ils obtinrent en 1803 le droit de déverser dans l'étang de Lavalduc les eaux des fossés de ceinture des salins de Citis.

Ces diverses considérations nous amènent à prendre conscience de l'ampleur de la domestication du milieu des étangs à l'époque moderne : le paysage antique de la région de Saint-Blaise était probablement fort différent de l'actuel.





## II - Les données du ramassage de surface

Le site des **Emplaniers** a livré un mobilier de surface très peu abondant lors de la prospection réalisée en 1988 (16 tessons de céramique et 2 fragments d'amphore au total) qui atteste une période d'occupation longue, à l'époque romaine, du 1er siècle avant notre ère à la fin de l'Antiquité (IVe/Ve siècles). Il s'intègre parfaitement en cela au modèle d'occupation du sol élaboré à partir des prospections réalisées dans la région des étangs de Saint-Blaise, qui ont mis en évidence le développement, dès l'époque augustéenne (fin 1er siècle avant notre ère), d'un petit habitat dispersé qui se juxtapose au réseau des *villae*. Cette forme d'occupation du sol bien spécifique semble persister jusqu'à une époque tardive à la fin de l'Antiquité.

L'occupation du site à la fin du 1er siècle avant notre ère n'était attestée en surface que par un unique fragment d'amphore italique. Elle a été confirmée depuis par la découverte dans la tranchée de la canalisation de céramique campanienne, de céramique à paroi fine et d'une lèvre d'amphore italique.

Le mobilier recueilli pour le Haut Empire (1er/IIe siècles de notre ère) est plus abondant : céramique sigillée de la Gaule du Sud (5 fragments, dont 3 décorés), sigillée claire B (1 fragment caréné), céramique culinaire africaine (4 fragments de type Hayes 196 et 197), céramique commune à pâte rouge et dégraissant blanc (1 bord) et enfin une attache d'anse d'amphore de production locale à pâte blanche. L'abondance des tessons de céramique sigillée sud-gauloise et de sigillée claire A recueillis dans la tranchée confirme la réalité de cette occupation.

Enfin, le mobilier de surface caractéristique de la fin de l'Antiquité (IVe/VIe siècles) est extrêmement rare. Il se résume à trois fragments de céramique sigillée claire D (dont un fond annulaire), à un tesson de céramique commune grise et à un bord de céramique tardive. La présence de nombreux tessons de céramique commune grise, de sigillée luisante et d'un fragment décoré de sigillée tardive estampée corrobore cependant la validité de cette datation basse.

### III - Chronostratigraphie

#### A - Stratigraphie

La stratigraphie du site telle qu'elle est apparue aux témoins des travaux indique une superposition complexe de niveaux archéologiques fossilisés par un important colluvionnement de bas de versant d'une puissance de 2m environ. Les vestiges d'un mur en petit appareil lié au mortier ont été repérés en bas de la coupe constituée par le flanc de la tranchée. De nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices* confirment l'existence d'une solide charpente reposant sur des murs porteurs maçonnés. Plusieurs fragments de *dalium* attestent la vocation agricole de ce site. Ces différents indices s'intègrent parfaitement au modèle d'habitat dispersé qui a pu être élaboré à partir des prospections, et qui demande maintenant à être vérifié par une fouille minutieuse.

#### B - Mobilier et chronologie

Le contexte céramologique permet de dater le site de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.C. aux IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> (et VI<sup>e</sup> ?) siècles de notre ère. Le matériel consiste essentiellement en céramique commune gallo-romaine (86 fragments), en amphore gauloise (47 fragments ainsi qu'une amphore G4 partiellement reconstituée), en céramique commune modelée indigène (37), en céramique sigillée de la Gaule du Sud (36) et en céramique commune grise (31). On y a également inventé de l'amphore à pâte micacée (24 fragments), des sigillées claires africaines (18), de la céramique culinaire africaine (18), de la céramique sigillée luisante (13), de la céramique à paroi fine (11), de l'amphore de Bétique (5 fragments, dont une anse estampillée) et de l'amphore italique (1 lèvre). Il faut encore noter la présence d'un unique tesson de céramique campanienne et d'un autre de sigillée tardive estampée grise à décor de rouelle.

Les proportions entre les différentes catégories de céramique et d'amphore reflètent essentiellement le choix des personnes qui sont intervenues lors des travaux et n'ont pas en soi de véritable signification, dans la mesure où celles-ci ont été avant tout sensibles à l'intérêt esthétique des objets, intérêt porté principalement aux formes décorées. De plus, la tranchée n'a recoupé le site que sur une dizaine de mètres, très ponctuellement, les observations faites par le propriétaire du terrain étant par ailleurs assez sommaires. Toutefois, la somme de ces nombreux indices milite en faveur d'une chronologie longue de l'occupation de ce site - depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin de l'antiquité - chronologie "classique" dans la région des étangs de Saint-Blaise.

Extension présumée du site des Emplaniers

815.500

Extrait du plan cadastral

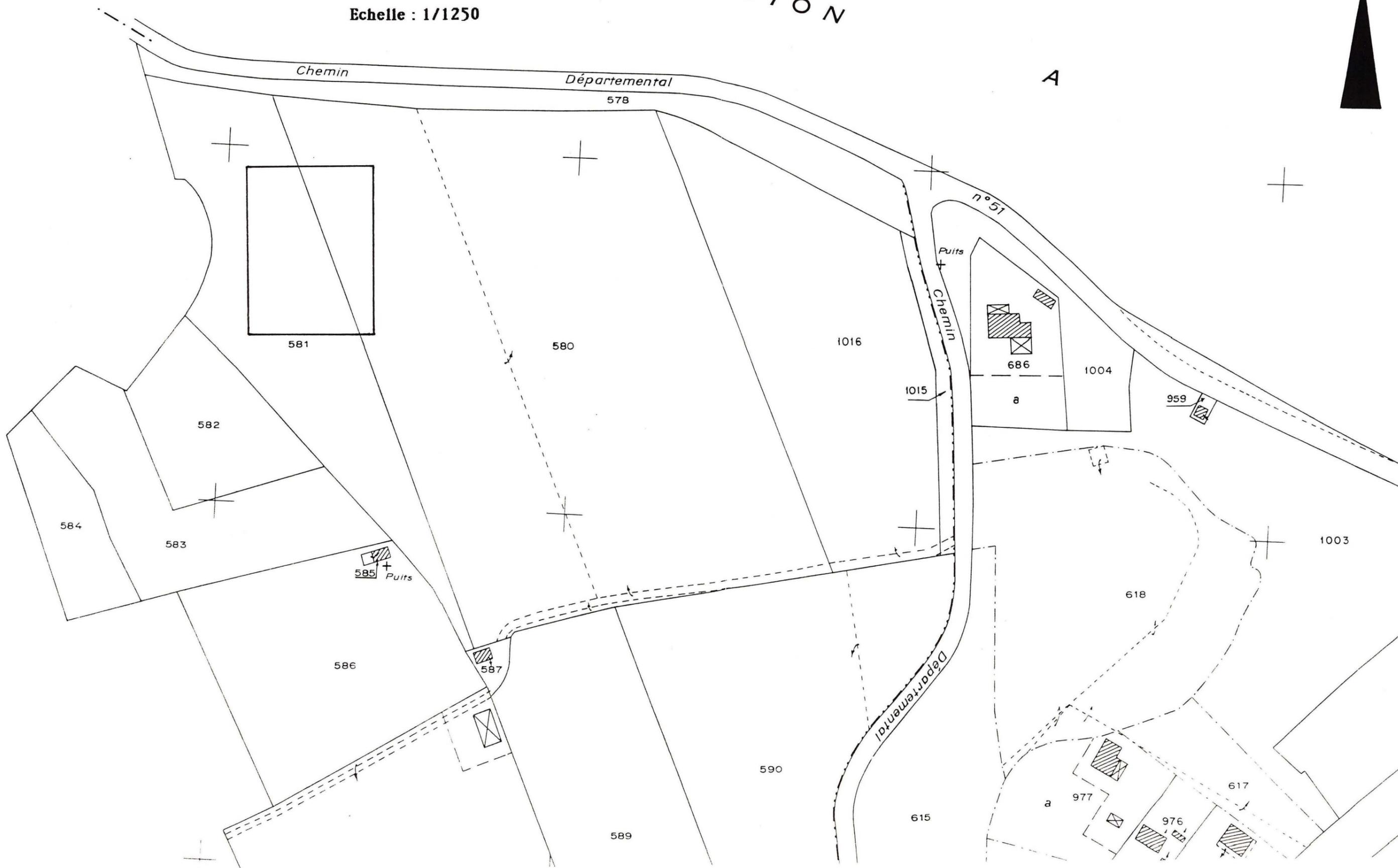
815.625

SECTION

815.750

815.875

Echelle : 1/1250



## **IV – Inventaire du mobilier archéologique**

### **A – Mobilier recueilli en prospection**

La liste présentée ici ne concerne que le mobilier recueilli lors d'un ramassage de surface en 1988.

#### **1 – Céramique**

##### **a) Céramique sigillée de la Gaule du Sud**

5 fragments :

- 1 fragment à décor de gladiateurs
- 1 fragment de carène à décor d'oves
- 1 fragment décoré de motifs floraux géométriques

##### **b) Céramique sigillée claire B**

1 fragment de carène

##### **c) Céramique culinaire africaine**

4 fragments :

- 1 bord de couvercle de type Hayes 196
- 1 bord à bourrelet de type Hayes 196
- 1 bord à ressaut
- 1 partie basse à sillons de type Hayes 197

##### **d) Céramique sigillée claire D**

3 fragments, dont 1 fond annulaire

**e) Céramique commune gallo-romaine**

1 bord en amande à pâte rouge et dégraissant blanc

**f) Céramique commune grise**

1 fragment très fin

**g) Céramique commune tardive**

1 bord

**2 - Amphore**

**a) Amphore italique**

1 fragment informe

**b) Amphore locale**

1 attache d'anse de production locale à pâte blanche

**B - Mobilier recueilli dans la tranchée**

Une importante collection de mobilier très fragmentaire a été recueillie par les propriétaires du terrain lors des travaux de pose de la canalisation souterraine du Service des Eaux de la Ville de Martigues. Un inventaire préliminaire a pu être élaboré, qui nécessitera un approfondissement ultérieur (2).

## **1 - Céramique**

### **a) Céramique campanienne**

1 fragment indéterminé de céramique campanienne A ou B

### **b) Céramique commune indigène**

32 fragments de céramique commune indigène à pâte noire :

- 6 bords
- 1 bord caréné
- 1 fragment caréné à décor peigné
- 1 fragment caréné
- 11 fragments peignés
- 7 fragments
- 1 fond plat de forme très ouverte

5 fragments de céramique commune indigène à pâte brune et dégraissant calcaire

### **c) Céramique à paroi fine**

11 fragments :

- 8 fragments à décor en relief de pommes de pin (formes rondes globulaires)
- 1 fond plat
- 1 rebord de gobelet en céramique à paroi fine à pâte jaune et décor de chevrons

### **d) Céramique sigillée de la Gaule du Sud**

36 fragments :

- 4 fonds non décorés
- 6 bords non décorés
- 4 bords carénés

- 1 bord décoré
- 3 fragments décorés
- 7 fragments carénés
- 1 fragment de petite coupe à pied annulaire
- 6 fragments indéterminés
- 1 fragment caréné à motif érotique
- 1 fragment à décor de gladiateurs
- 1 fragment à motif floral stylisé et géométrique
- 1 fragment à décor anthropomorphe

#### **e) Céramique sigillée claire africaine**

18 fragments :

- 3 bords
- 1 bord caréné à motif incisé géométrique
- 1 bord à motif incisé géométrique
- 1 fragment de paroi carénée
- 1 paroi carénée à motif incisé géométrique
- 4 fonds, dont 2 annulaires
- 1 fragment indéterminé

#### **f) Céramique culinaire africaine**

18 fragments :

- 9 bords
- 8 fragments à "microsillons"
- 1 fond de casserole

#### **g) Céramique sigillée luisante**

13 fragments :

- 1 fond multilobé
- 1 fond plat
- 1 fond plat de petite forme haute
- 1 fragment de fond plat
- 1 bord plat

- 1 fragment de col
- 2 bords
- 1 fragment de paroi
- 1 fragment de paroi carénée
- 1 petite anse de cruche
- 2 fragments indéterminés

#### **h) Céramique commune gallo-romaine**

35 fragments de céramique commune gallo-romaine à pâte rouge :

- 1 fragment de fond plat
- 1 fond de forme ouverte
- 1 fragment de bord à paroi fine carénée
- 1 fragment de petit bord
- 1 minuscule anse bifide

31 fragments de céramique commune gallo-romaine à pâte beige

14 fragments de céramique commune à pâte claire :

- 1 col de cruche à lèvre ronde en boudin (diamètre : 59mm), anse bifide plate en ruban (largeur : 44mm) collée sous la lèvre et petit col haut et étroit évasé vers le haut
- 1 petit col de cruche
- 1 goulot pointu de pichet
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire jaune (diamètre supérieur à 200mm)
- 1 bord en céramique à pâte claire légèrement rosée à engobe orange interne et brun à l'extérieur (diamètre : 140mm)
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire et dégraissant calcaire blanc (diamètre : 230mm)
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire chamois et inclusions grossières (diamètre : 230-240mm)
- 1 bord très fin à décor de guillochis sous lèvre plate horizontale
- 1 fragment de carène de mortier à décor de sillons
- 1 fragment à décor de sillons
- 1 attache inférieure d'anse en ruban (largeur : 39mm)

- 1 petite anse de cruche trilobée (largeur : 23mm)
- 1 petite anse de cruche bilobée (largeur : 16mm)
- 1 fragment de gobelet en céramique commune à pâte beige et paroi fine à décor de sillons parallèles et fond plat (diamètre du fond : 40mm)

6 fragments de céramique commune claire à pâte micacée :

- 1 fragment de petit col de cruche (diamètre : 100mm)
- 1 bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée (diamètre : 90mm)
- 1 bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée (diamètre : 100mm)
- 1 petite anse de cruche bilobée (largeur : 19mm)
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire, fine et très homogène, légèrement micacée (diamètre : 210mm)
- 1 bord de mortier à crochet de grand diamètre en céramique à pâte claire fine, micacée et dégraissant calcaire blanc

#### **i) Céramique sigillée tardive estampée**

1 fond plat à décor de rouelle

#### **j) Céramique commune grise**

31 fragments :

- 1 col de cruche trilobé
- 2 fragments de col
- 1 bord droit
- 6 bords
- 1 anse de cruche bilobée droite
- 1 anse de cruche bilobée recourbée
- 2 formes à fond plat
- 1 fond à pied annulaire
- 1 fond plat à bourrelet
- 3 fragments de paroi à décor de sillons (grandes formes)
- 9 fragments de paroi
- 3 fragments indéterminés

## **2 - Amphore**

### **a) Amphore italique**

1 lèvre d'amphore italique à pâte rouge-rosée et inclusions homogènes.  
Diamètre : 180-190mm

### **b) Amphore à pâte micacée**

24 fragments :

- 1 lèvre en boudin (diamètre : 120mm)
- 1 lèvre à bandeau carénée et ressaut (diamètre : 250mm)
- 1 lèvre à inflexion externe, plate à son extrémité et incurvée sur sa face externe (diamètre : 200mm)
- 1 col d'amphorette à lèvre plate (diamètre : 58mm), anse bifide (largeur : 25mm) et petit col étroit (diamètre : 30mm). Départ d'anse collé sous la lèvre
- 1 anse fine et longue de section circulaire (diamètre : 27mm)
- 19 fragments de panse

### **c) Amphore gauloise**

47 fragments :

- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 140mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 130mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire chamois et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 110mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 130mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 125mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4

- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire micacée (diamètre extérieur du pied : 70mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire (diamètre extérieur du pied : 90mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire (diamètre extérieur du pied : 75mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire légèrement rosée et micacée (diamètre extérieur du pied : 70mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire et fines inclusions à pigment foncé (diamètre extérieur du pied : 70mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire micacée (diamètre extérieur du pied : 110-120mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire fine micacée
- 1 fond plat en céramique à pâte claire fine micacée (diamètre extérieur du fond : 100mm)
- 1 fond plat bombé (type G 1 ?)
- 30 fragments de panse
- 2 épaulements

#### **d) Amphore Dressel 20**

5 fragments :

- 1 lèvre d'amphore de Bétique à pâte rose et fines inclusions (diamètre : 140mm)
- 1 lèvre d'amphore de Bétique de type Dressel 20 à pâte claire et inclusions (diamètre extérieur de la lèvre : 170mm; diamètre intérieur du col : 90mm)
- 1 anse avec estampille DECEMI
- 2 anses

### e) Amphore gallo-romaine

24 fragments :

- 1 col d'amphore avec attache supérieure d'anse de section ovale à pâte beige et dégraissant volcanique de tradition italique
- 2 lèvres à bourrelet rond en boudin et pâte rose (diamètre : 110mm)
- 1 lèvre indéterminée (diamètre : 250mm environ)
- 2 fragments d'épaule à pâte claire
- 1 fragment de panse à pâte chamois
- 1 anse étroite à pâte blanche (section ovale de 30 x 24mm)
- 1 attache inférieure d'anse en ruban à pâte beige
- 1 fragment de col à pâte rouge
- 14 fragments de panse à pâte rouge

### 3 - Divers

#### a) Tegulae

Nombreux fragments de *tegulae* attestant l'existence d'une toiture lourde reposant sur des murs porteurs.

#### b) Dolium

Quelques fragments de *dolium*

#### c) Meule domestique

Une meule dormante circulaire (diam. : 50 cm) en granit rouge

#### d) Socle de statuette

Un socle de statuette en céramique beige (ne sont conservés que les pieds d'un personnage non identifiable).

**d) Verre**

3 fragments :

- 2 fragments de verre fin de couleur bleue
- 1 fragment de pâte de verre

**e) Métal**

2 gros clous de charpentier en fer à section carrée et tête ronde

**f) Ossements**

Nombreux ossements animaux

1 dent de gros mammifère (bovidé)



**Col de cruche**  
Céramique commune à pâte claire



**Col de cruche**  
Céramique commune à pâte claire



**Anse de cruche**  
Céramique commune à pâte claire



**Col de cruche trilobé**  
Céramique commune grise



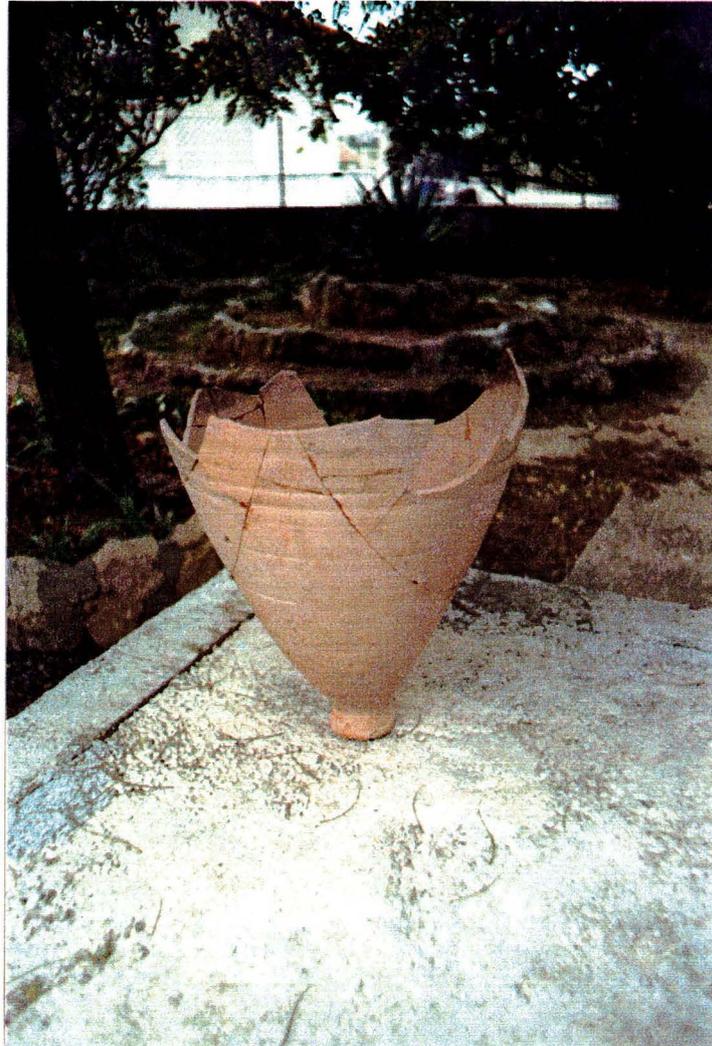
**Anse d'amphore de Bétique**  
Estampille DECEMI



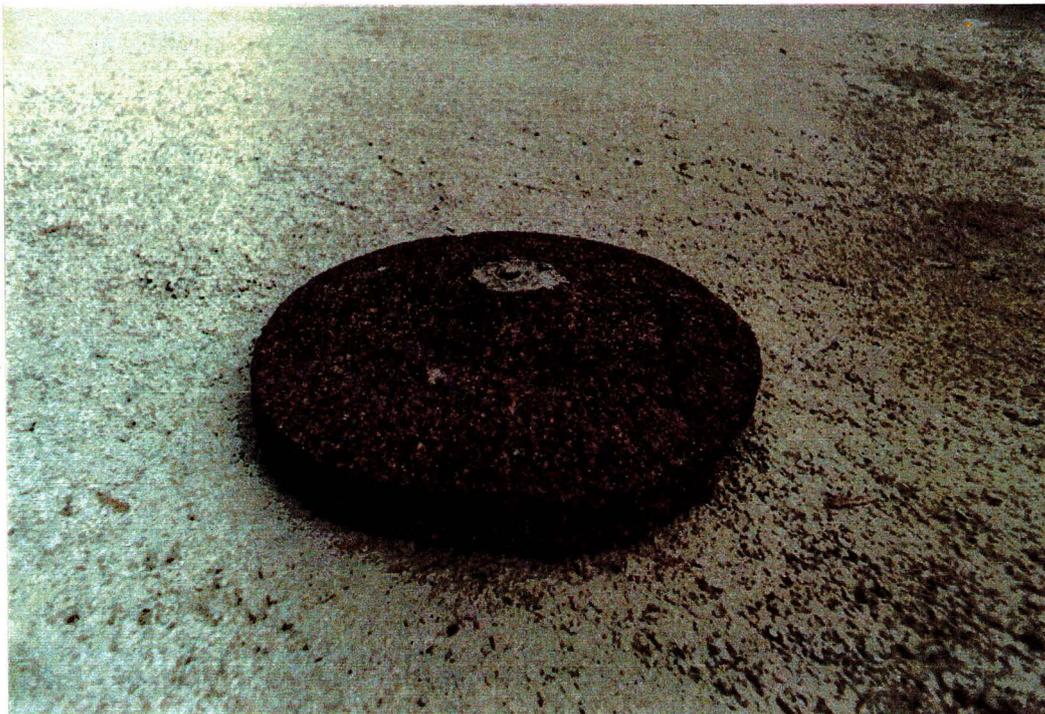
**Socle de statuette**  
Céramique commune à pâte claire



**Fragment caréné à motif érotique**  
Céramique sigillée de la Gaule du Sud



**Amphore gauloise**



**Meule dormante**

## **V - Intérêt du site, problématique et projet de fouille programmée**

La demande de fouille programmée adressée au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique se justifie dans la mesure où le site des **Emplaniers** s'inscrit dans une problématique d'histoire de l'occupation du sol mise en œuvre dans le cadre de l'Action Thématique Programmée : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine". Le but est de vérifier par la fouille un modèle d'occupation du sol élaboré à partir de prospections.

### **A - Histoire de l'occupation du sol dans le secteur des étangs à l'époque romaine**

L'essor commercial très précoce de Fos a sans doute insufflé à l'économie locale de la région des étangs un certain dynamisme. Avec la conquête romaine se met en place une nouvelle hiérarchie de l'habitat : Fos **(4)** succède à Saint-Blaise **(1)**. Sa prospérité, liée à l'aménagement des Fosses mariennes, entre peut-être pour une bonne part dans les causes du déclin de l'agglomération hellénistique. Pourtant, ce n'est pas l'image traditionnelle de la *villa* qui illustre le mieux la mise en valeur du terroir des étangs à l'époque romaine. La prospection a mis en évidence l'existence d'un habitat dispersé plus modeste par ses dimensions mais omniprésent dans ce secteur, dont l'origine remonte à la période augustéenne. C'est à ce moment précis - dans le dernier quart du 1er siècle avant notre ère - que le paysage des étangs acquiert les traits essentiels qu'il gardera pendant plusieurs siècles.

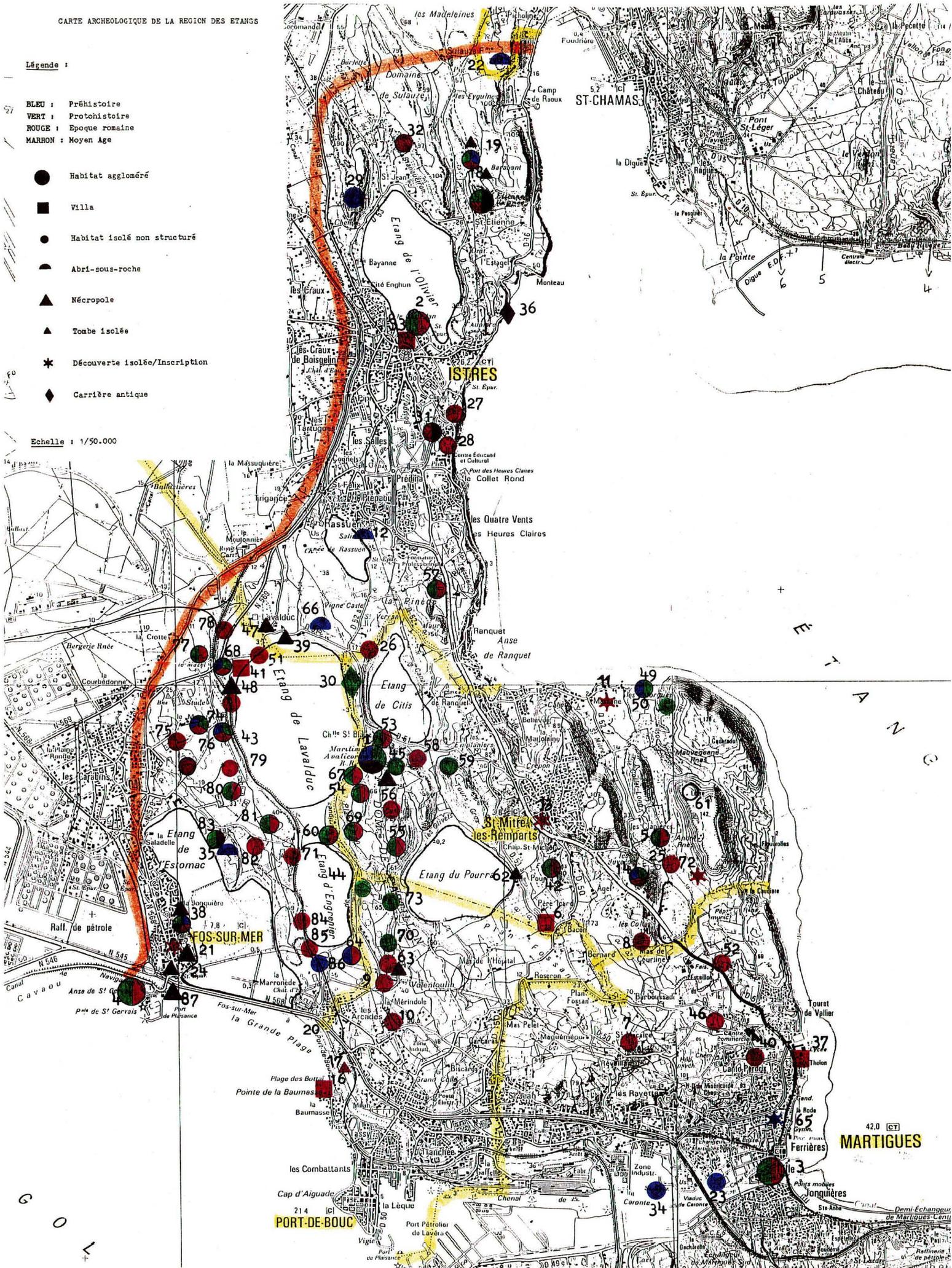
# Carte archéologique de la région des étangs de Saint-Blaise

CARTE ARCHEOLOGIQUE DE LA REGION DES ETANGS

**Légende :**

- BLEU : Préhistoire
  - VERT : Protohistoire
  - ROUGE : Epoque romaine
  - MARRON : Moyen Age
- 
- Habitat aggloméré
  - Villa
  - Habitat isolé non structuré
  - ▲ Abri-sous-roche
  - ▲ Nécropole
  - ▲ Tombe isolée
  - \* Découverte isolée/Inscription
  - ◆ Carrière antique

Echelle : 1/50.000



## 1 - La période augustéenne (dernier quart du 1er siècle avant n.è.)

La prospection a fait apparaître 37 sites occupés dans le dernier quart du 1er siècle avant notre ère. 16 d'entre eux ont livré de la céramique arétine, 11 de la campanienne et 11 de la paroi fine. L'habitat des **Emplaniers** constitue le meilleur exemple de cette nouvelle forme d'occupation du sol. Mais la fréquence de la céramique campanienne et arétine sur la plupart de ces sites peut-elle être réellement interprétée comme le signe d'une précocité remarquable de la romanisation ? Ne traduit-elle pas plutôt une continuité de l'occupation entre l'Age du Fer et le Haut Empire ? 18 de ces sites étaient déjà fréquentés au début du 1er siècle avant notre ère. Il semble que bon nombre de sites d'habitat dispersé du Haut Empire aient déjà fonctionné à l'Age du Fer. Le fait le plus remarquable est la découverte, relativement fréquente sur ces sites, de fragments d'amphore étrusque à côté des tessons d'époque romaine. Il ne semble pas néanmoins que le site des **Emplaniers** ait connu une occupation antérieure à la fin du 1er siècle avant notre ère.

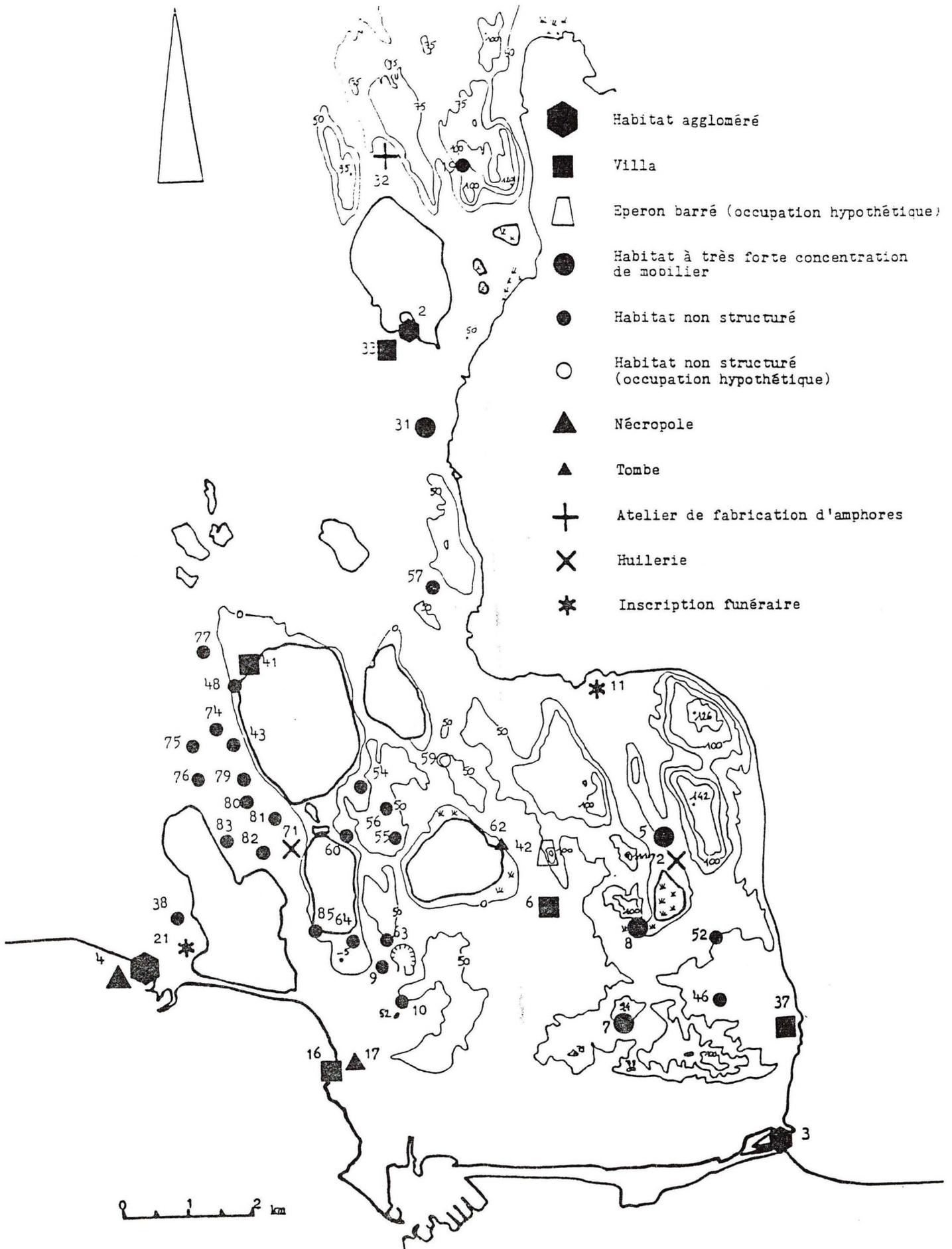
Si Fos connaît un véritable essor commercial aux 1er et IIe siècles, cette agglomération existe au moins depuis le 1er siècle avant notre ère. De même, l'île de Martigues (3) a livré des vestiges incomparablement plus riches pour l'Age du Fer que pour l'époque romaine. Quant aux *oppida* du Castellon (2) et des Fourques (42), il semble qu'ils soient encore occupés à l'époque augustéenne.

Il faudrait dater précisément le moment de l'apparition du réseau des *villae* pour appréhender concrètement la rapidité du processus de la romanisation, dont elles sont l'instrument et le symbole dans les campagnes.

## 2 - Le Haut Empire (1er/IIe siècles)

Le Haut Empire voit l'abandon plus ou moins tardif des sites perchés indigènes et le développement de quelques *villae* dans les zones basses. Il faut souligner par ailleurs la densité du petit habitat dispersé : on ne compte pas moins de 31 sites de ce type. 24 ont livré

# La région des étangs au Haut Empire



de la céramique sigillée de la Gaule du Sud, 12 de la sigillée claire A et 22 de l'amphore gauloise.

L'apport le plus marquant de la romanisation réside dans la mise en place d'un réseau de *villae*. Toutes ont livré de la céramique sigillée de la Gaule du Sud. Mais leur petit nombre et leur situation excentrée au bord de la mer ou sur le rivage des étangs (sur les cinq *villae* connues dans la région de Saint-Blaise, quatre sont situées en bord de mer ou d'un étang) interrogent sur leur importance réelle dans l'économie locale.

Fos a probablement joué un rôle moteur dans l'essor de l'économie des étangs au Haut Empire. Toutefois, dans la mesure où ce port de transit s'inscrit dans un trafic commercial dont les dimensions dépassent le seul cadre de la Narbonnaise, il semble qu'il ne soit pas parfaitement intégré au paysage et au système productif du secteur des étangs : lié directement au développement de la ville d'Arles, dont il est l'avant-port, le site de Fos apparaît comme un élément exogène, tourné vers l'extérieur et donc plus ou moins étranger au sein d'un terroir caractérisé par un mode d'occupation hérité de l'Âge du Fer.

Le développement des *villae* - qui, rappelons-le, est extrêmement mal daté - résulte visiblement de la nécessité d'une mise en valeur plus rationnelle et plus intensive du milieu, sous l'effet d'une demande accrue. Il nous fait entrer dans la sphère de la production pour l'échange et la commercialisation systématiques. Le fait que deux de ces *villae* - celle de la Pointe Baumasse (16) et celle de Tholon (37) - soient situées en bord de mer semble aller dans le sens d'une extraversion de leur production, qui s'opposerait à un système agricole traditionnel, hérité de formes indigènes de mise en valeur du terroir dans le cadre d'une économie vivrière.

Le problème posé est donc celui des rapports qu'ont pu entretenir le réseau des *villae* gallo-romaines et le petit habitat dispersé dont on ne compte pas moins de 31 exemples, parmi lesquels il faut compter le site des **Emplaniers**. Tout les oppose en apparence :

- **Leur dispersion** : la faiblesse du nombre des *villae* (5 *villae*) et la distance qui les sépare (4 km minimum) s'opposent à la fréquence et

à la densité du petit habitat rural dispersé (31 sites).

● **Leur type de localisation** : les *villae* sont toutes situées dans des zones basses, le plus souvent au bord d'un étang ou de la mer : la *villa* de Lavalduc (41) est à la cote -6m, celle de la Pointe Baumasse (16) à la cote 0, celle de Tholon (37) entre 3 et 5 m. La *villa* de Péricard (6) fait exception, à la cote 25, par son éloignement relatif vis-à-vis de l'étang du Pourra. A l'inverse, 21 sites d'habitat dispersé sur 31 se trouvent au-dessus de la cote 25, 6 au-dessus de la cote 50 et un à la cote 100. Un type de localisation préférentielle semble se dégager : bon nombre de ces sites sont localisés en pied de versant, sur un léger replat abrité du mistral et dominant au sud une zone basse. C'est précisément le cas pour le site des **Emploniers**, situé à la cote 35m au pied de la butte qui lui a donné son nom.

● **Leur dimension** : la superficie des *villae* de Péricard (6) et de Tholon (37) dépasse un hectare, alors que les zones de ramassage de tessons caractéristiques de l'habitat dispersé secondaire n'excèdent guère quelques centaines de mètres carrés.

● **La présence ou l'absence de structures bâties** : toutes les *villae* sont caractérisées par la présence de structures bâties en dur selon la technique du petit appareil lié au mortier de chaux; la plupart ont livré des éléments d'architecture et de décoration qui témoignent d'une attirance particulière pour un style de vie typiquement romain. Par ailleurs, l'analyse malacologique des sédiments constitutifs des couches d'habitat devrait permettre de détecter d'éventuelles structures légères en adobe ou en pisé sur des sites de tradition indigène : en effet, la présence d'une microfaune de milieu palustre dans les niveaux gallo-romains d'un habitat de hauteur ne peut avoir pour cause qu'un apport anthropique lié à l'utilisation de l'argile des étangs pour la construction de murs en torchis.

● **La richesse du mobilier recueilli en surface** : la *villa* de Péricard (6) a livré à elle seule 68% de la céramique sigillée claire A et 25% de la sigillée de la Gaule du Sud. Toutefois, un site secondaire comme celui de Saint-Macaire (7) a fourni quasiment autant de cette dernière céramique (23%). Il semble donc bien qu'il y ait eu une sorte de différenciation au sein même des sites d'habitat dispersé.

L'impression qui ressort de cette présentation du secteur des étangs au Haut Empire est celle d'une grande diversité de l'habitat dispersé. Entre la grande *villa* de Périscard (6), liée à un système de production domaniale et les nombreux petits sites à peine perceptibles en prospection devait exister toute une gradation de l'habitat. Le fait que certains sites aient livré de nombreux fragments d'enduit peint mural reflète bien la diversité des situations.

S'il est impossible de dire dans quelle mesure les *villae* constituaient un centre de gravité dans la vie rurale, si les petits habitats secondaires leur étaient subordonnés ou bien s'ils conservaient une certaine autonomie vis-à-vis d'elles, l'on peut néanmoins remarquer que ces *villae* s'installent toutes dans des zones basses jusqu'alors inexploitées en raison de leur insalubrité. La plupart des petits habitats dispersés se situent à l'inverse sur de bas plateaux ou dans des zones de piémont. La recherche d'une complémentarité des ressources apparaît ici avec évidence et explique la coexistence des deux modes de mise en valeur du terroir. Les *villae* s'inscrivent en effet de manière à la fois supplémentaire et complémentaire dans un système rural déjà constitué. Les zones basses, jusqu'alors inexploitées en raison des contraintes imposées par les étangs, ont pu l'être désormais grâce à l'apport technologique des Romains, qui confère aux agriculteurs une maîtrise nouvelle du milieu palustre, en matière de drainage spécialement. C'est du moins ce que l'on peut supposer en observant l'organisation de l'habitat rural au Haut Empire.

Le contraste qui oppose le réseau des *villae* et la trame du petit habitat dispersé témoigne plus de la recherche d'une complémentarité des ressources que d'une opposition fondamentale dans les modes de culture et de production. C'est la raison pour laquelle l'habitat rural gallo-romain ne tranche pas véritablement avec celui de l'Age du Fer, tout au moins sur le plan de sa localisation. Il n'en demeure pas moins que l'on ignore la nature exacte de cet habitat vernaculaire. Qu'a-t-il d'indigène? A quel type de structures agraires correspond-il? Existait-il en son sein une hiérarchie fonctionnelle, une différenciation sociale? Ces questions resteront sans réponse en l'absence de fouilles adaptées.

### 3 - Les IIIe et IVe siècles

Aux IIIe et IVe siècles, le nombre des sites d'habitat dispersé semble se maintenir : 34 d'entre eux sont fréquentés dans la région des étangs. C'est le cas, semble-t-il, du site des **Emplaniers**. Mais si leur nombre reste à peu près constant au cours de cette période, il n'y a pas forcément pour autant continuité dans leur occupation. Il semble en effet que cette période soit caractérisée par une certaine fluctuation de l'occupation du sol.

La quantité de céramique recueillie en prospection est relativement minime pour cette période. Six sites ont donné de la céramique sigillée claire C, six de la sigillée luisante, quatre de la sigillée claire B et 12 de la céramique culinaire africaine. Aucun site d'habitat dispersé non structuré n'a fourni plus de sept tessons dans une même série de céramique.

Trois *villae* seulement ont livré un matériel caractéristique des IIIe et IVe siècles. Encore le mobilier recueilli est-il rare, excepté sur la *villa* de Péricard (6) : celle-ci a donné en effet 95 fragments de céramique sigillée claire B (soit 91,5% du total de claire B recueillie), 38 fragments de sigillée claire C (soit 76% du total de claire C), 13 fragments de sigillée luisante (52%), 200 fragments de céramique culinaire africaine (89%) et un bronze de Dioclétien (284-305).

Il ne semble pas pour autant qu'on assiste à un regroupement de l'habitat et à une concentration des activités humaines : la dispersion de l'habitat demeure une constante. Le fait le plus marquant est surtout la fluctuation de l'occupation du sol, et en cela les IIIe et IVe siècles apparaissent comme une période de mutation. Si certains sites semblent être momentanément désertés ou bien connaissent une activité réduite, d'autres font leur apparition, principalement à la fin du IVe siècle.

On peut s'interroger, par conséquent, sur l'impact réel de la crise économique et des troubles politiques des IIIe et IVe siècles sur l'activité de la région des étangs.



#### 4 - Les Ve et Vie siècles

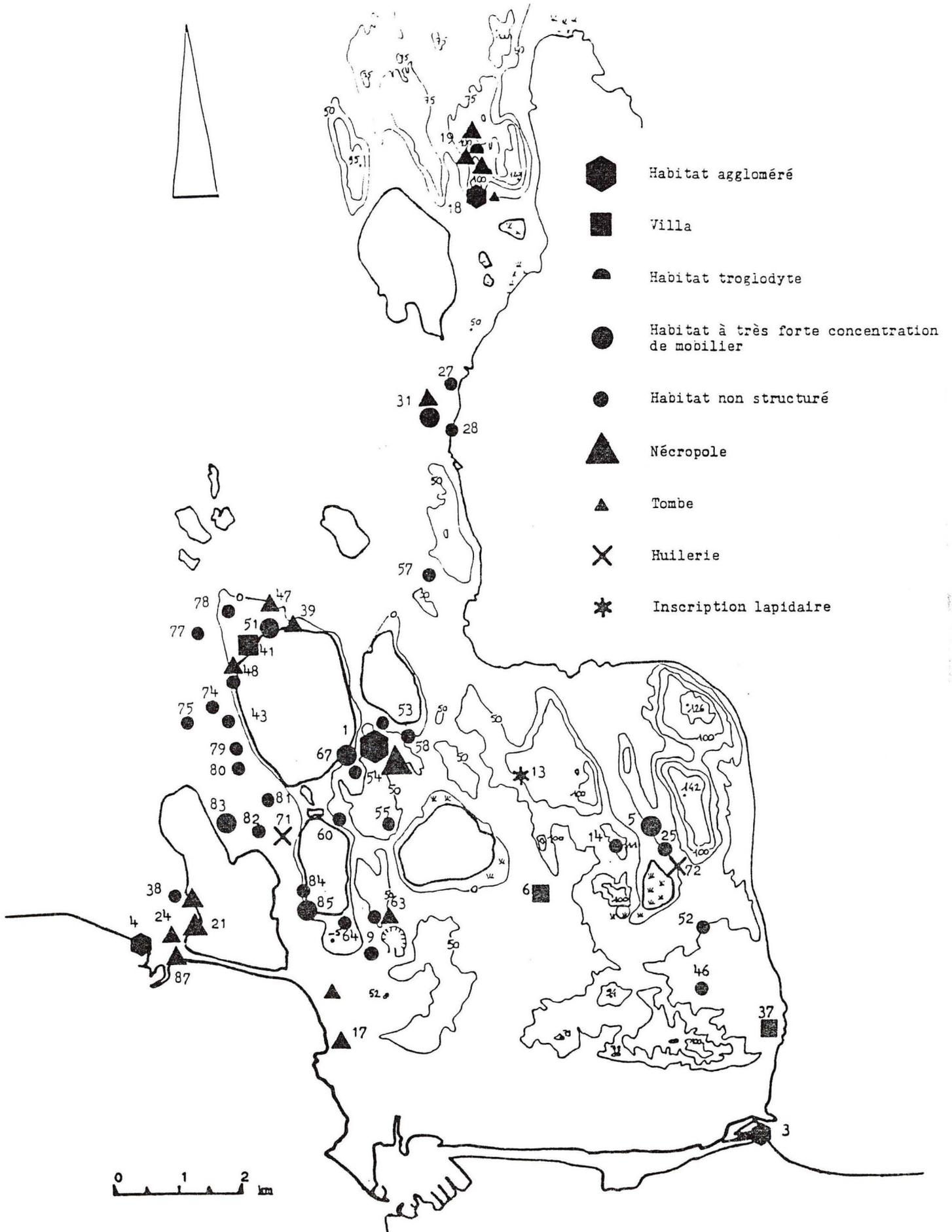
L'Antiquité tardive est probablement la période qui aura le plus retenu notre attention. D'une part, parce qu'elle était totalement ignorée dans la région des étangs, la portée ombrageante des fouilles de Saint-Blaise y étant pour autant dans cette lacune que notre méconnaissance des fossiles directeurs de cette époque. Il faut rappeler que tous les travaux de prospection réalisés jusqu'à ce jour autour de Fos et de Martigues l'ont toujours passée sous silence, alors que nous avons pu démontrer son importance capitale. D'autre part, l'intérêt de cette période réside dans l'originalité des modalités de l'occupation du sol, caractérisée par le développement précoce d'un habitat groupé de hauteur et la persistance d'un habitat dispersé jusqu'à une époque très tardive.

Loin d'être affectée par un recul du peuplement, il semble que la région des étangs n'ait jamais connu une occupation aussi importante qu'aux Ve et Vie siècles - sauf peut-être au Haut Empire. L'abondance de la céramique commune grise tardive (873 fragments) et de l'amphore africaine (740 fragments) recueillies en prospection laisse peu de doute sur l'intensité de l'occupation du sol.

40 à 42 sites d'habitat dispersé sont occupés à la fin de l'Antiquité, soit plus qu'au Haut Empire. Trois *villae* sont encore fréquentées. Celle de Lavalduc (41) a livré 99 fragments de céramique commune grise tardive, 70 fragments d'amphore africaine, 9 de sigillée tardive estampée et 6 de sigillée claire D. C'est beaucoup, au regard de la faible quantité de céramique fournie pour les siècles précédents (9 fragments de sigillée de la Gaule du Sud, 3 de claire A),.

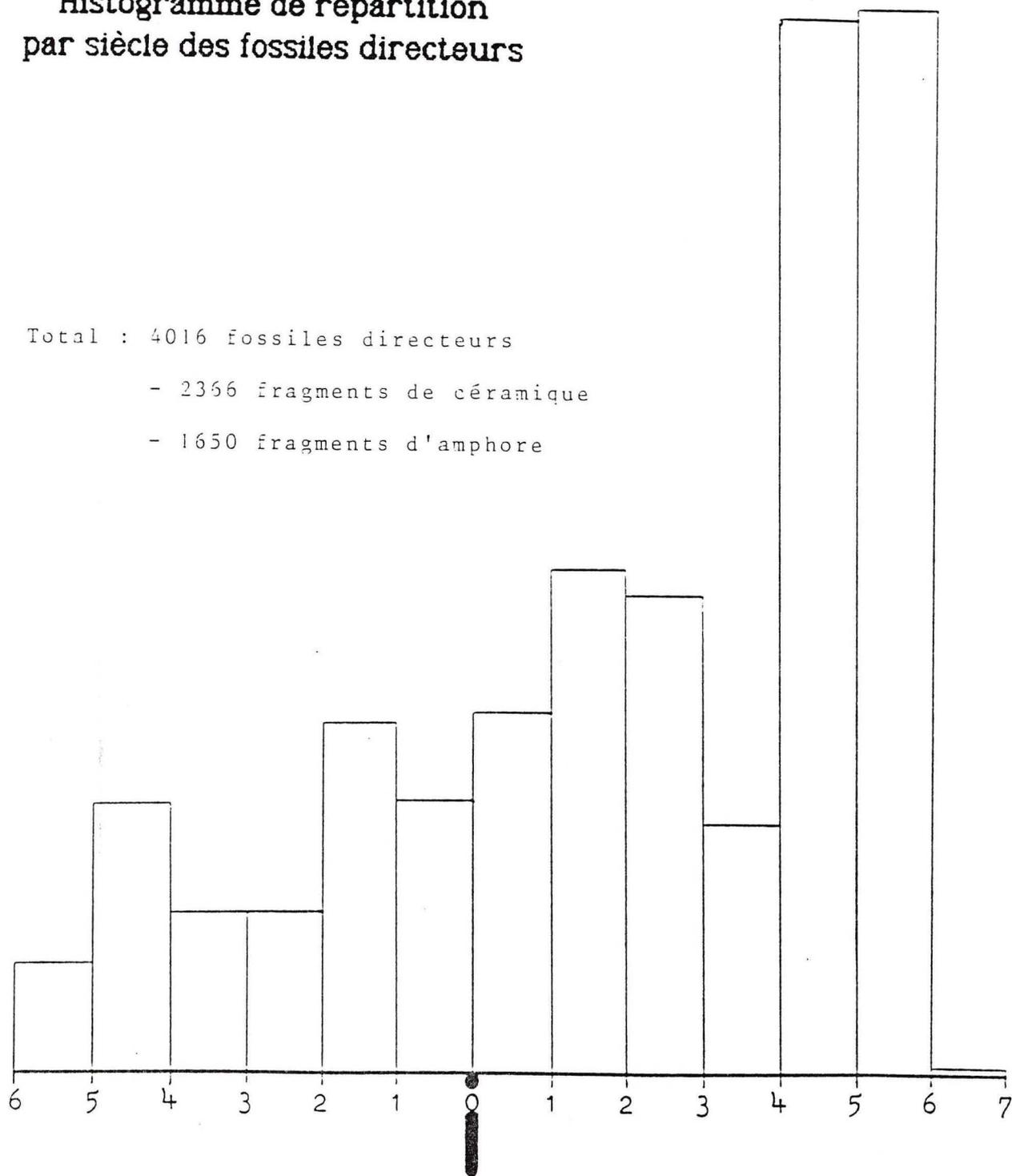
Excepté les *villae*, 34 à 36 sites d'habitat dispersé se répartissent dans des zones basses ou de bas plateaux à la fin de l'Antiquité. C'est le cas, semble-t-il, du site des **Emplaniers**. Cette forme d'occupation du sol est largement héritée du Haut Empire : sur 37 sites du Haut Empire, 29 fonctionnent encore aux Ve et Vie siècles. Des sites comme les Clapières (5) et le Mazet (43) existaient même déjà au Premier Age du Fer. Huit nouveaux sites apparaissent, soit à la fin du IVe siècle, soit dans le courant du Ve. Au total, 23 sites ont

# La région des étangs à la fin de l'Antiquité



# Histogramme de répartition par siècle des fossiles directeurs

Total : 4016 fossiles directeurs  
- 2366 fragments de céramique  
- 1650 fragments d'amphore



1 mm pour 10 fossiles directeurs

livré de la céramique commune grise tardive, 27 de l'amphore africaine tardive, 10 de la sigillée tardive estampée, 10 de la sigillée claire D et cinq de l'amphore orientale. Par ailleurs, la fréquence remarquable des petites nécropoles rupestres (17 au total) confirme la dispersion de l'habitat autour des grands sites.

Parallèlement, une tendance opposée s'est amorcée dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le début du V<sup>e</sup> avec le regroupement d'une partie de la population sur des sites de hauteur, à Saint-Blaise, à Saint-Michel et peut-être déjà sur le rocher de Fos. Ces trois sites ont tous livré des traces d'occupation à l'Age du Fer. Leur abandon au Haut Empire laisse aujourd'hui peu de doute, de même que leur réoccupation relativement précoce au Bas Empire, comme en témoigne la découverte de céramique sigillée claire D à leur surface. De la fin du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle coexistent par conséquent deux modes d'occupation du sol, l'un hérité du Haut Empire et de la tradition d'habitat dispersé de l'Age du Fer, l'autre annonçant la trame médiévale d'organisation de l'espace. Sans évidemment négliger le fait qu'un décalage chronologique puisse séparer ces deux séries de faits, il semble néanmoins que l'on soit en présence d'un phénomène complexe et qu'une véritable dualité ait existé à un moment donné entre un habitat dispersé de zones basses et un habitat perché aggloméré. La fouille du site des **Emplianiers** permettra de préciser la nature de l'habitat secondaire à la fin de l'Antiquité.

## B - Problématique historique

A l'issue de cette présentation de l'occupation du sol dans le secteur des étangs de Saint-Blaise à l'époque romaine, plusieurs lignes de force se dégagent. La problématique qui est la nôtre est essentiellement historique : elle est largement fondée sur le concept de spatialité différentielle, qui nous a permis de mettre en évidence l'originalité physique et la spécificité historique de la rive occidentale de l'étang de Berre.

## 1 - Spécificité du secteur étudié

La tournure systématique prise par les prospections, l'approche diachronique de l'habitat et les progrès récents accomplis dans la connaissance des céramiques de la fin de l'Antiquité ont fait ressortir la spécificité de la rive occidentale de l'étang de Berre.

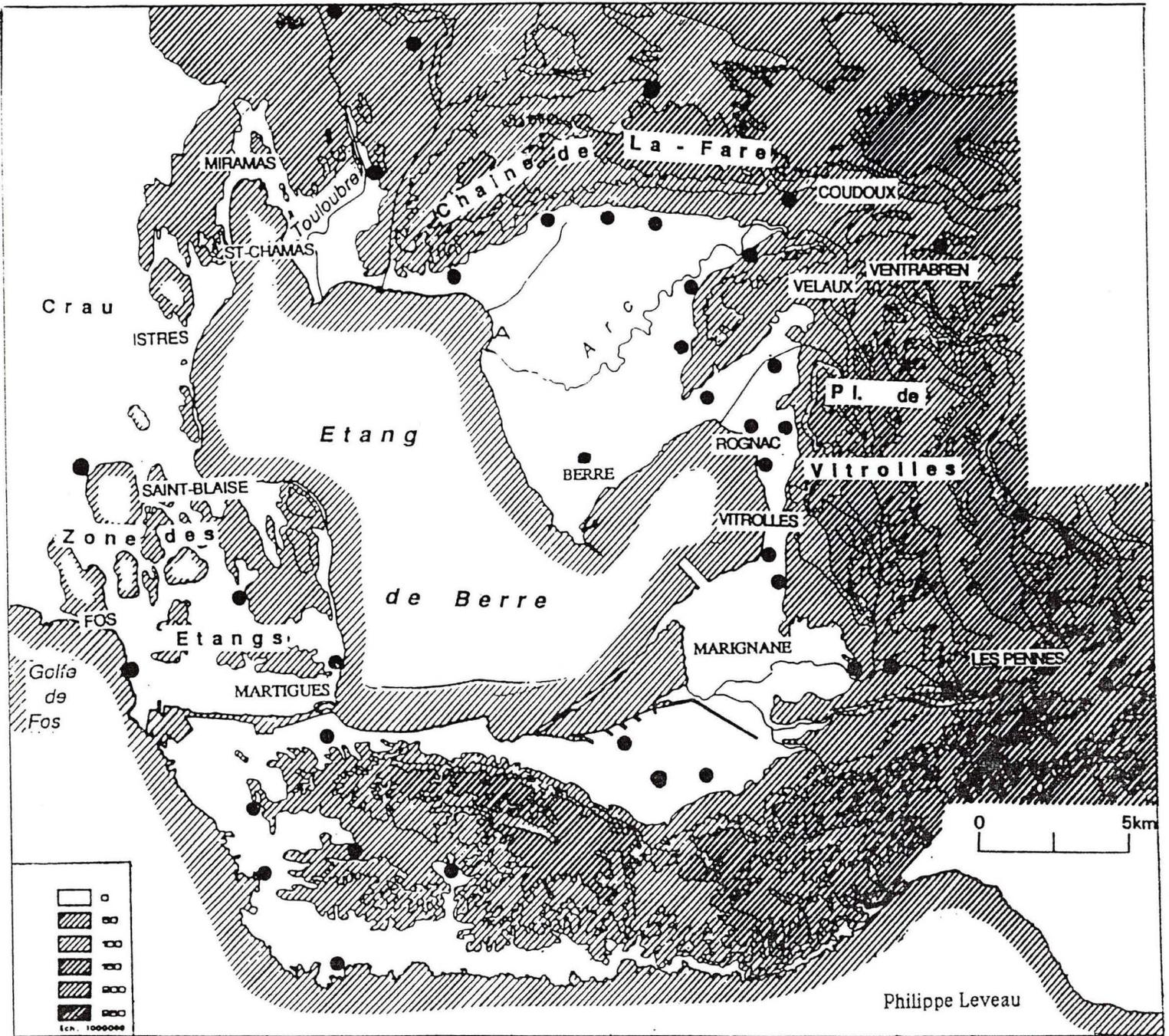
Le schéma traditionnel d'une occupation de hauteur protohistorique à laquelle aurait succédé une descente de l'habitat à l'époque romaine et enfin une réoccupation des hauteurs au Bas Empire doit être - sinon remis en question - du moins très largement nuancé. Les ramassages de surface font ressortir la continuité d'un petit habitat dispersé hérité partiellement du Premier Age du Fer à l'époque romaine et jusqu'à une période très tardive, aux Ve et VIe siècles. Loin d'être caractérisée par une rupture, la fin de l'Antiquité semble au moins aussi densément occupée que le Haut Empire.

Les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre sont caractérisées par une relative rareté des *villae* gallo-romaines. Quatre ou cinq *villae* sont connues dans le secteur des étangs, quatre dans le piémont nord de la Nerthe et deux ou trois seulement dans la dépression de Saint-Julien.

A l'inverse, les inventaires effectués dans la partie orientale de l'étang ont livré une importante série de *villae*, particulièrement dans la plaine de l'Arc, entre Berre et Vitrolles. L'extension du système des *villae* - qui paraissent ici plus nombreuses et plus importantes que sur les rives opposées - s'explique en partie par des circonstances physiques, la plaine alluviale du delta de l'Arc et le large piémont de la chaîne de la Fare offrant des conditions naturellement favorables au développement d'une agriculture domaniale. Par ailleurs, les ramassages de surface donnent l'impression que la plupart de ces *villae* sont abandonnées aux IIIe et IVe siècles.

La situation semble assez différente dans la chaîne de la Nerthe où, dans l'état actuel des connaissances, l'habitat perdure aux IVe et Ve siècles, voire VIe siècle, dans la plaine de Marignane, la dépression de Saint-Julien et sur le littoral. Il semblerait même que, d'une manière générale, l'Antiquité tardive soit caractérisée par une densification de

Carte des *villae* gallo-romaines des rives de l'étang de Berre



l'occupation. Quatre nécropoles de cette période sont connues dans la plaine de Marignane, deux au Rove. La *villa* de Saint-Julien-les-Martigues, fouillée par L. Rivet, est occupée de manière continue des années 25-30 de notre ère jusque dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle. L'habitat se rétrécit ensuite durant l'Antiquité tardive. Une unité domestique correspondant aux anciens thermes est occupée durant le IV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. Après la destruction des bâtiments agricoles, un réaménagement est perceptible dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

En l'absence de fouille, il est impossible de préciser la durée d'occupation des *villae* du secteur des étangs de Saint-Blaise. Les ramassages de surface indiquent une continuité de leur fréquentation aux Ve et VI<sup>e</sup> siècles, mais les modalités de leur occupation demeurent inconnues. Le fait le plus marquant dans cette région réside dans le contraste qui oppose la rareté des *villae* et la densité d'un petit habitat dispersé dont la fréquentation semble assurée jusqu'à une époque très tardive. L'on ignore toutefois si l'occupation de ces sites a été permanente, saisonnière, et quelle a été leur durée de fonctionnement.

## 2 - Un problème de géographie historique

La cartographie du réseau des *villae* souligne un net déséquilibre entre les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre et la rive orientale. La différence de densité observée semble liée pour une part à des milieux physiques très contrastés : plaine alluviale du delta de l'Arc et piémont de la chaîne calcaire de la Fare opposent leurs vastes étendues fertiles aux sols pauvres des terroirs cloisonnés et mal drainés des secteurs occidental et méridional. Faut-il en conclure que la qualité des sols et les facteurs physiques ont seuls déterminé l'implantation du réseau des *villae*, qui implique une mise en culture raisonnée et systématique des terres basses ? Dans l'économie des *villae*, techniques agricoles et plantes cultivées auraient été plus adaptées aux plaines alluviales qu'au milieu palustre et collinéen ? Ou bien faut-il faire appel à des facteurs sociaux ? C'est là un problème de géographie historique.

Densité du réseau des *villae* et densité de l'habitat sont bien loin de coïncider dans le secteur des étangs, où la réalité majeure de l'occupation humaine réside dans un habitat intercalaire dont la spécificité semble telle qu'il est encore impossible de le traiter en série et de le soumettre à une étude comparative.

Les contraintes naturelles n'épuisent pas à elles seules le registre des explications du paysage agricole antique. En effet, la région où les *villae* sont le moins nombreuses est aussi celle où l'habitat protohistorique est le plus développé : la présence de *villae* serait inversement proportionnelle à celle de l'habitat préromain qui se perpétue à l'époque augustéenne, au Haut Empire et bien souvent jusqu'à la fin de l'Antiquité. Dans la mesure où ni les dépressions à écoulement interne de la région de Grans, ni les étangs du secteur de Saint-Mitre n'ont été drainés à l'époque romaine, les superficies de terres cultivables disponibles après la Conquête étaient relativement réduites, si l'on tient compte de la part importante occupée par les zones marécageuses, les plateaux stériles et les versants très instables. Le développement d'une agglomération importante à Fos n'a probablement pas joué un rôle notable dans la restructuration de l'espace rural environnant, ses fonctions étant avant tout liées au grand commerce méditerranéen et rhodanien.

La cause première de la faible densité du réseau des *villae* dans le secteur des étangs aurait été l'existence d'un habitat vernaculaire préromain, et par conséquent celle de terres non appropriables. La question du rôle de Saint-Blaise dans l'organisation de son territoire à l'Age du Fer est donc posée, de même que le problème de la signification de son abandon au moment de la Conquête. Mais on peut également s'interroger sur le rapport qui a pu exister entre la faible densité du réseau des *villae* et l'éloignement relatif des agglomérations antiques d'Arles, Marseille et Aix, qui constituaient les centres politiques, économiques et sociaux de la région à l'époque romaine. Ce problème de géographie politique est assurément essentiel, dans un secteur qui, dès la protohistoire, s'est situé en marge de la *chôra* massaliote. Il est probable qu'à l'inverse la densité du réseau des *villae* de la basse vallée de l'Arc puisse s'expliquer par la proximité de la colonie d'*Aquae Sextiae*, dont l'aristocratie municipale a investi dans de vastes domaines fonciers situés sur des terres dont

la qualité a justifié la mise en oeuvre de technologies nouvelles en matière de maîtrise des milieux humides.

L'existence très précoce d'un habitat dispersé suscite une série d'interrogations : quelles forces politiques et économiques ont déterminé sa genèse, son développement et sa continuité ? L'habitat groupé correspond-il nécessairement à la mise en valeur de zones basses pour la céréaliculture, l'élevage étant pratiqué en périphérie ? L'habitat dispersé témoigne-t-il d'une autarcie économique ? D'une mise en culture des terres pauvres situées en marge des terroirs agricoles ? Ce n'est pas un hasard si l'apparition d'un habitat dispersé coïncide avec celle des premières agglomérations, à Saint-Blaise comme à Martigues, dont le développement au Premier Age du Fer est synonyme de besoins nouveaux et croissants. Habitat groupé et habitat dispersé sont davantage complémentaires qu'antagonistes. Le développement d'un habitat dispersé peut être en effet consécutif à l'apparition de nouveaux marchés : les cités, liées aux pouvoirs politiques et à la détention des moyens de production, que ce soit sur le plan local ou régional (fondation de Marseille, création du *castellum* d'Aix, déduction de la colonie d'Arles).

On peut se demander quel a été le rôle structurant de Fos sur son arrière-pays : la mise en place d'un réseau de *villae* dont la plupart sont situées sur le littoral est-elle directement liée au développement de Fos ? Et si tel était le cas, sa production était-elle destinée à pourvoir aux besoins de l'agglomération ou bien a-t-elle trouvé là une ouverture vers des débouchés extérieurs ? La localisation de ces *villae* en bord de mer ou d'étang s'explique-t-elle enfin par des problèmes de communication ou par le goût pour les *villae maritimae* qui se développe au Haut Empire ?

Il nous semble que ces interrogations de portée historique se doivent d'être appréhendées à travers une meilleure approche du problème de l'habitat dispersé secondaire qui se développe dès l'époque augustéenne parallèlement au réseau des *villae*.

## **C - Le projet de fouille programmée**

### **1 - Intérêt et choix du site**

L'exploration intégrale ou partielle du site des **Emplaniers** à l'occasion d'une fouille programmée devrait permettre de localiser l'habitat dont la présence d'éléments bâtis laisse supposer l'existence proche. L'intérêt de ce site réside essentiellement dans le fait qu'il nous semble parfaitement représentatif du petit habitat dispersé qui apparaît dans la région des étangs de Saint-Blaise à l'époque augustéenne, se développe dans le courant du Haut Empire et continue à fonctionner, selon des modalités qui nous échappent encore, jusqu'à une époque tardive, aux Ve et VIe siècles.

Ce site s'intègre parfaitement en cela au modèle d'occupation du sol élaboré à partir des prospections, qui demande maintenant à être vérifié par une fouille minutieuse. C'est la raison pour laquelle une demande de fouille programmée est adressée au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique pour l'année 1990.

### **2 - Objectifs**

La question posée vise à déterminer la nature, la fonction, l'organisation et la chronologie d'un type de site que les prospections fines réalisées dans le secteur des étangs nous ont permis de qualifier d'habitat dispersé secondaire, et dont on ignore pour l'instant la signification historique. L'accent sera mis sur un certain nombre de points qui nous semblent essentiels :

● Le premier problème posé est celui de la chronologie des différentes phases de développement de l'habitat. On insistera tout particulièrement sur la date de son apparition (époque augustéenne ?) et celle de son abandon à la fin de l'Antiquité (IVe, Ve, VIe siècle ?). C'est à la fois le problème de la continuité de l'habitat préromain au Haut Empire et celui du maintien tardif de l'habitat dispersé au Bas Empire qui sont posés : dans quelle mesure est-il possible de parler de

continuité d'occupation ? Y a-t-il rupture ou non au cours des IIIe et IVe siècles ?

● Le problème de la chronologie des différentes phases d'occupation du site est directement lié à celui de ses fonctions successives et à l'évolution de sa morphologie. Quelles sont les différentes phases d'extension de l'habitat ? Quelles modifications s'opèrent au cours des IIIe et IVe siècles sur le plan de l'organisation du site et de son importance dans le système productif ? Y a-t-il abandon momentané, déclin de l'activité du site et rétraction de l'habitat comme cela a pu être constaté par L. Rivet sur la *villa* de Saint-Julien-les-Martigues ? Il faudra pour chaque période d'occupation reconnaître la nature et la fonction de l'habitat afin de confirmer ou d'infirmer le modèle d'occupation du sol élaboré à partir des prospections. Il pourra être utile de mettre en évidence d'éventuelles structures légères en matériau périssable (terre, torchis) en utilisant des marqueurs biologiques (mollusques, végétaux) et sédimentologiques.

● L'interprétation de la fonction du site et son intégration dans un ensemble se fera en terme de système de production, ce qui implique l'étude du rapport entre activité agricole et ressources et la prise en compte de l'incidence des systèmes agraires sur le milieu naturel. En ce sens, l'étude du mobilier recueilli (céramiques, amphores) prendra son importance dans la mesure où celui-ci peut être un précieux indicateur de l'activité économique locale. La découverte d'un atelier de fabrication d'amphores de type gauloises 4 et 5 au nord de l'étang de l'Olivier (**Saint-Jean**) peut être interprétée comme l'indice d'une viticulture locale. Or ce type de matériel est particulièrement abondant sur le site des **Emplaniers**. C'est la raison pour laquelle une collaboration étroite a été engagée avec F. Laubenheimer. De même, l'étude de la faune conchyliologique et ostéologique recueillie sur le site peut témoigner de l'équilibre (ou du déséquilibre) entre population et ressources.

● Enfin, on pourra tenter dans cet esprit une approche paléo-écologique de l'environnement local avant, pendant et après la (ou les) phase(s) d'occupation du site. Ceci implique la collaboration des géomorphologues et des naturalistes. La tranchée de la canalisation du Service des Eaux de la Ville de Martigues a déjà mis en évidence

l'importance de l'accumulation sédimentaire post-romaine. L'analyse palynologique, malacologique et anthracologique des différents niveaux devrait permettre de définir les conditions d'implantation de l'habitat et l'impact de l'homme sur l'environnement proche. Les données ainsi obtenues pourraient être corrélées avec la chronostratigraphie fournie par le carottage réalisé dans l'étang du Pourra.

### **3 - Programme et méthodes**

Il n'est pas possible de dissocier le programme de recherche des méthodes qui en commanderont la mise en œuvre en 1990.

Parallèlement à un nouveau ramassage de surface systématique, l'utilisation de la prospection électrique pourra s'avérer doublement utile :

- s'inscrivant en amont de la fouille, elle facilitera le choix de son implantation;
- en aval, elle permettra de compléter un plan partiel en l'insérant dans son contexte et d'évaluer l'extension réelle des structures archéologiques.

La réalisation préalable de sondages à la tarière s'avèrera indispensable pour connaître la position du substrat et déterminer ainsi le pas de mesure. L'ouverture d'un certain nombre de sondages permettra de compléter les données obtenues, de préciser la stratigraphie du site et d'évaluer l'importance du colluvionnement qui l'a fossilisé. Le dégagement des niveaux stériles pourra ainsi être rapidement opéré avec l'aide d'une pelle mécanique.

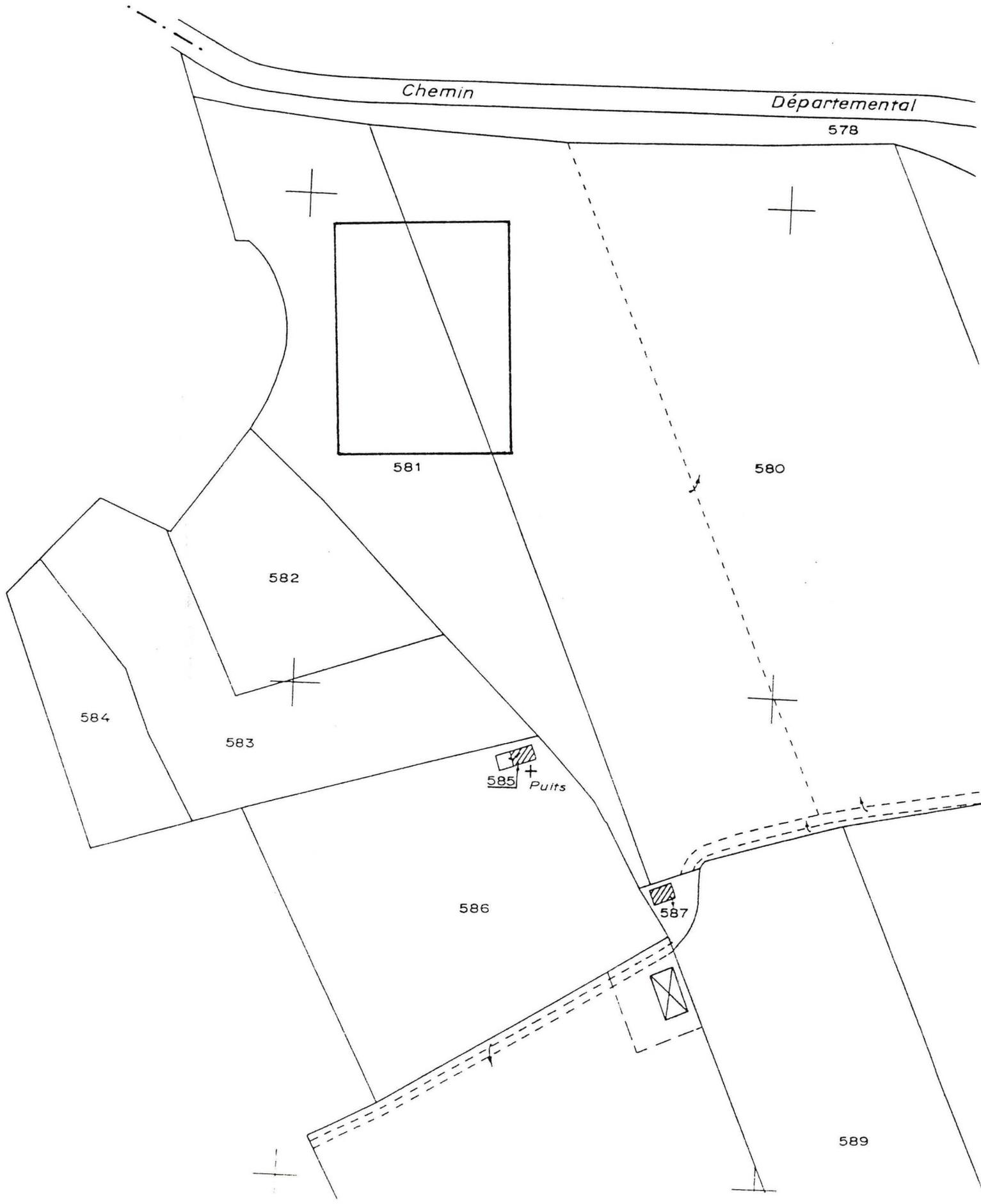
La fouille elle-même privilégiera l'approche extensive qui nous semble parfaitement adaptée à une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement de l'habitat, même si le problème de la chronologie des différentes phases d'occupation doit rester l'une de nos préoccupations essentielles, étant au cœur de notre problématique. L'examen du mobilier recueilli en prospection sera conduit avec des céramologues, préhistoriens et protohistoriens - Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de Méditerranée Occidentale (L.A.P.M.O.) -, médiévistes - Laboratoire

815.500

**Extrait du plan cadastral**

**Echelle : 1/1250**

815.625



d'Archéologie Médiévale Méridionale (L.A.M.M.) - et à la Direction des Antiquités de P.A.C.A.

La collaboration nouée avec F. Laubenheimer devrait permettre de définir le caractère local des amphores gauloises utilisées sur le site et de confirmer ainsi l'existence d'une viticulture. L'analyse comparative par activation neutronique d'échantillons recueillis sur le site des **Emplaniers** et sur l'atelier de potier de **Saint-Jean** (Istres) confirmera ou infirmera l'hypothèse avancée.

La réalisation d'un transect géomorphologique du vallon dans lequel est implanté le site sera assurée en collaboration avec notre collègue géographe M. Provansal. P. Poupet interviendra sur les paléosols. Etudes géomorphologique et géopédologique permettront de reconstituer le paléo-environnement et la chronostratigraphie des formations argileuses, hydromorphes et détritiques. Dans cette perspective, l'apport de la sédimentologie (M. Roux, Nahon), de la palynologie (H. Triat-Laval, J. Médus) et de l'antracologie (M. Thion) sera déterminant.

Les problèmes d'environnement seront abordés en collaboration avec différents organismes de recherche régionaux : Laboratoire de Géographie Physique et UA 903 de l'Université d'Aix-Marseille II, Centre d'Etude et de Recherche sur l'Environnement Méditerranéen (C.E.R.E.M.) de l'Université d'Aix-Marseille II, Laboratoire de Botanique Historique et Palynologie de la Faculté des Sciences de Saint-Jérôme à Marseille, Laboratoire de Sédimentologie Marine de Luminy, Laboratoire de Radiocarbone de Lyon I. Aux côtés des archéologues se trouveront un sédimentologue, M. Roux, deux palynologues du Laboratoire de Botanique historique - H. Triat-Laval et J. Médus - ainsi que notre collègue géomorphologue M. Provansal qui vient de créer avec M. Jorda le Centre d'Etude et de Recherche sur l'Environnement Méditerranéen (C.E.R.E.M.).

Parallèlement, Fr. Brien-Poitevin est disposée à prendre en charge l'étude des coquillages recueillis dans les niveaux archéologiques. Ph. Columeau (C.N.R.S.-Centre Camille Jullian) en fera de même pour les ossements.

## Conclusion

L'un des problèmes essentiels posés par la carte archéologique actuelle du secteur des étangs de Saint-Blaise et qui constitue le fondement de notre problématique historique est celui de l'émergence précoce et du développement au Haut Empire d'un habitat dispersé dont seule la mise en œuvre d'un programme cohérent de sondages de reconnaissance et de fouilles permettra de préciser la nature, la fonction, la chronologie et l'évolution.

Il semble que le site des **Emplaniers** s'intègre parfaitement au schéma d'occupation du sol élaboré à partir des prospections et qu'il est également représentatif de cet habitat dispersé secondaire dont l'omniprésence contraste avec la rareté des *villae* gallo-romaines sur la rive occidentale de l'étang de Berre. Actuellement, sa spécificité semble telle qu'il est encore impossible de le traiter en série.

C'est la raison qui nous pousse à adresser une demande de fouille programmée au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique pour l'année 1990. Les conditions semblent réunies pour la réussite de cette entreprise :

- L'accord des propriétaires du terrain est acquis;
- Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large d'une Action Thématique Programmée : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine" qui a pour cadre les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre et pour responsable scientifique le Professeur Ph. Laveau;
- Il bénéficie de la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire constituée depuis 1986 autour de l'A.T.P. "Etang de Berre" qui associe archéologues, historiens, spécialistes des sciences de la terre et de la vie;

- Il bénéficie également de la présence à plein temps sur le terrain d'un étudiant de Troisième Cycle allocataire de recherche qui effectue sa thèse sur "l'Histoire de l'occupation du sol dans la région des étangs de Saint-Blaise" ;
- Enfin, le projet prend appui dans un contexte local favorable puisqu'un projet de Musée municipal a été approuvé par le Conseil Municipal de Saint-Mitre-les-Remparts.

## Notes bibliographiques

- 1 - **TREMENT (F.)** : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Laveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988;

**TREMENT (F.)** : Inventaire archéologique de la zone des étangs. Complément. Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;

**TREMENT (F.)** : La Région des Etangs de Saint-Blaise : Approche archéologique et paléoécologique d'un milieu de vie. Mémoire de D.E.A. dirigé par Ph. Laveau. Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Age, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989.

- 2 - Je tiens à remercier tout particulièrement Guy Bertucchi et Lucien-François Gantès qui m'ont aidé à identifier le mobilier recueilli sur le site.

## Annexes

**Fiche de prospection normalisée  
du site des Emplaniers**

Fiche n° : 90

Département : 13

**REPÉRAGE****SOURCES et RÉFÉRENCES****DOCUMENTS GRAPHIQUES****LIEU - DIT**

LES EMPLANIERS

**CADASTRE**

Ancien

Révisé

Date :

1952

Section :

A

Feuille :

9

Parcelle :

581

Cartes :

IGN 1/25.000 Martigues-Etang de Berre  
3144 ouestIGN 1/25.000 Istres-Golfe de Fos  
3044 est

Photographies :

**ALTITUDE**

z = 35m

**COORDONNEES  
LAMBERT**

x = 815,60

y = 132,40

**DOCUMENTS ECRITS****ACCES AU SITE et  
PRECISIONS DIVERSES**

Au nord-ouest de Saint-Mitre, à  
800m de l'embranchement de Saint-  
Blaise, en bordure sud de la D51,  
sur l'axe de la canalisation du  
Service des Eaux de Martigues.

**TOPONYMIE****RENSEIGNEMENTS ORAUX**

M. PEREZ

**GEOGRAPHIE**

Physique

Humaine

Géologie :

Colluvions quaternaires

Système agraire :

Vigne

Relief :

Vallon

Type d'habitat :

Habitat dispersé

Hydrologie :

Voies de communication :

Route de Saint-Blaise

Observations :

Site découvert en juillet 1988 lors de l'aménagement de la tranchée de la canalisation du Service des Eaux de Martigues.

**DESCRIPTION****INTERPRÉTATION**

Habitat gallo-romain

**CHRONOLOGIE**

fin Ier s. av. n. è.  
Ve/VIe s. de n. è.

**CONSERVATION**

Site partiellement  
détruit

## MOBILIER :

La liste présentée ici ne concerne que le mobilier recueilli en surface après le rebouchage de la tranchée. Une importante collection de céramiques et d'amphore a été rassemblée par des particuliers lors du déroulement des travaux.

1. Céramique.

a) Sigillée sud-gauloise (Ier/IIe s.de n.è.)

5 fragments.

Formes : - 1 fragment à décor de gladiateurs  
 - 1 fragment de carène à décor d'oves  
 - 1 fragment décoré de motifs floraux géométriques

b) Sigillée claire B (IIe/IIIe s.de n.è.)

1 fragment de carène.

c) Céramique culinaire africaine (IIe/Ve s.)

4 fragments.

Formes : - 1 bord de couvercle type Hayes 196  
 - 1 bord à bourrelet type Hayes 196  
 - 1 bord à ressaut  
 - 1 partie basse à sillons type Hayes 197

d) Sigillée claire D (IVe/Ve s.)

3 fragments, dont 1 pied annulaire.

e) Céramique commune gallo-romaine

1 bord en amande à pâte rouge et dégraissant blanc.

f) Céramique commune grise tardive (Ve/VIe s.)

1 fragment très fin.

g) Indéterminé

1 bord tardif ou médiéval.

2. Amphore.

a) Amphore italique (IIe/Ier s.av.n.è.)

1 fragment informe.

b) Amphore locale

1 attache d'anse de production locale à pâte blanche.

L'abondant mobilier recueilli dans la tranchée lors des travaux fera l'objet d'une étude détaillée ultérieure. Il est essentiellement constitué de :

- céramique campanienne
- céramique à paroi fine
- céramique arétine
- sigillée sud-gauloise
- sigillée claire A

- sigillée claire B
- sigillée claire C
- céramique culinaire africaine
- sigillée claire D
- céramique commune gallo-romaine
- céramique commune grise tardive
- D.S.P.
- Amphore italique
- Amphore gauloise (dont une quasi entière)
- Amphore gallo-romaine
- Amphore africaine

Il faut encore mentionner un pied de statuette en terre cuite, d'abondants fragments de verre, des tegulae, des clous, une base de meule rotative intacte, etc...

## **Mobilier céramique du site des Emplaniers**



1



2



3



4



5



6



7



8



9



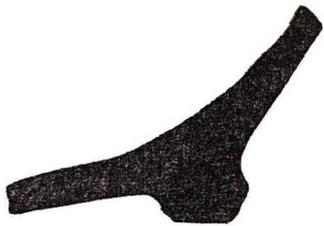
10



11



12



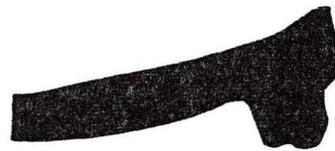
13



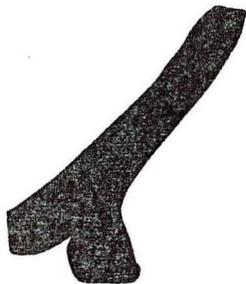
14



15



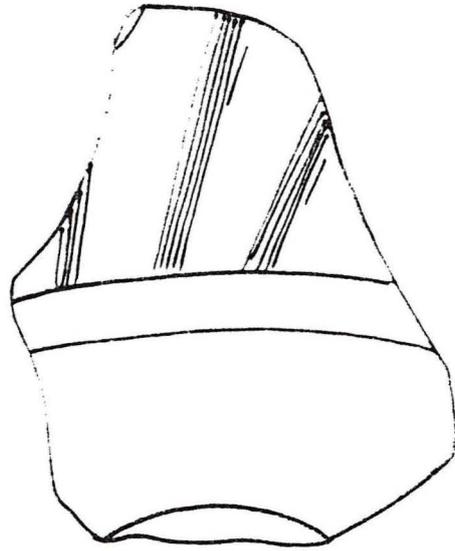
16



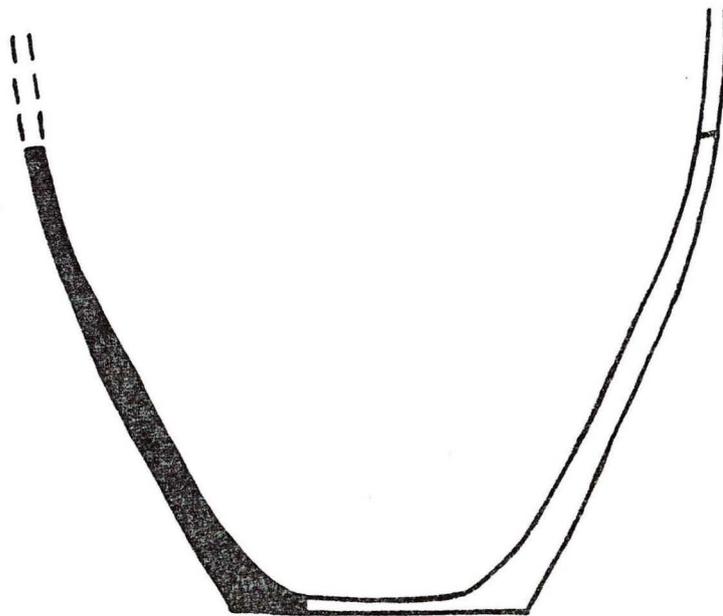
17



18



19





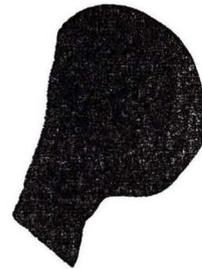
20



21



22



23



24



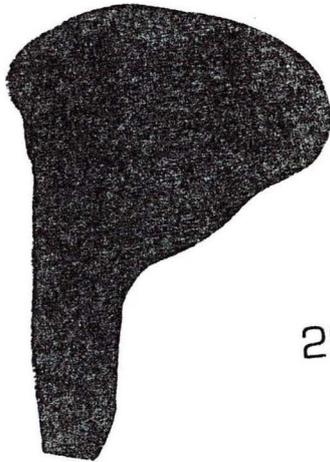
25



26



27



28



29

## Notice descriptive du mobilier céramique

- 1 - Rebord de gobelet en céramique à paroi fine à pâte jaune et décor de chevrons.
- 2 - Bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée. Diamètre : 90mm.
- 3 - Bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée. Diamètre : 230mm.
- 4 - Bord en céramique à pâte claire légèrement rosée à engobe orange interne et brun à l'extérieur. Diamètre : 140mm.
- 5 - Bord de mortier en céramique à pâte claire, fine et très homogène, légèrement micacée. Diamètre : 210mm.
- 6 - Bord de mortier en céramique à pâte claire et dégraissant calcaire blanc. Diamètre : 230mm.
- 7 - Bord de mortier en céramique à pâte claire jaune. Diamètre supérieur à 200mm.
- 8 - Bord de mortier en céramique à pâte claire chamois et inclusions grossières. Diamètre : 230-240mm.
- 9 - Lèvre d'amphore en céramique à pâte claire micacée. Diamètre : 130mm.
- 10 - Bord de mortier à crochet de grand diamètre en céramique à pâte claire fine, micacée et dégraissant calcaire blanc.
- 11 - Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire micacée. Diamètre extérieur du pied : 70mm.

- 12- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire. Diamètre extérieur du pied : 90mm.
- 13- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire. Diamètre extérieur du pied : 75mm.
- 14- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire légèrement rosée et micacée. Diamètre extérieur du pied : 70mm.
- 15- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire et fines inclusions à pigment foncé. Diamètre extérieur du pied : 70mm.
- 16- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire micacée. Diamètre extérieur du pied : 110-120mm.
- 17- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire fine micacée.
- 18- Fond plat en céramique à pâte claire fine micacée. Diamètre extérieur du fond : 100mm.
- 19- Paroi de gobelet en céramique commune à paroi fine à pâte rose et engobe extérieur beige. Décor strié de sillons parallèles en diagonale. Fond plat. Diamètre du fond : 40mm.
- 20- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 140mm.
- 21- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 130mm.
- 22- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire chamois et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 110mm.
- 23- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 130mm.

- 24- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4.
- 25- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 125mm.
- 26- Lèvre d'amphore en céramique à pâte claire micacée et fines inclusions. Diamètre : 130mm.
- 27- Lèvre d'amphore de Bétique à pâte rose et fines inclusions. Diamètre : 140mm.
- 28- Lèvre d'amphore de Bétique de type Dressel 20 à pâte claire et inclusions. Diamètre extérieur de la lèvre : 170mm. Diamètre intérieur du col : 90mm.
- 29- Lèvre d'amphore italique à pâte rouge-rosée et inclusions homogènes. Diamètre : 180-190mm.